

Déchets ménagers et vœux pieux

*Tout un programme
et un énième départ à zéro*



Le tri... On en est loin, trop loin

Lire page 3

Le point d'ordre du Groupe socialiste qui rappelle l'Exécutif à l'ordre
Sur 200 questions écrites, le gouvernement n'a daigné répondre qu'à une petite vingtaine d'entre elles



Page 2

Nasser Bourita : *Le Maroc poursuivra son action pour l'adaptation du maintien de la paix aux contextes opérationnels du 21^{ème} siècle*



Page 4

Crédit Agricole du Maroc met sur les rails "Dar Al Moustatmir Al Qaraoui"



Page 10

Le joli petit chelem du Onze national en Coupe arabe des nations
LEN hérite de l'Algérie en quart de finale



Page 23

Le point d'ordre du Groupe socialiste qui rappelle l'Exécutif à l'ordre

Sur 200 questions écrites, le gouvernement n'a daigné répondre qu'à une petite vingtaine d'entre elles



La députée ittihadie Ouicha Zelfi a tiré la sonnette d'alarme lors de la séance des questions orales tenue lundi dernier à la Chambre des représentants.

Dans un point d'ordre, le membre du Groupe socialiste a vertement critiqué le gouvernement qui ne daigne pas répondre aux questions écrites qui lui sont adressées, soulignant, au nom du Groupe socialiste, que le délai légal et le règlement intérieur de la Chambre obligent le gouvernement à répondre à ces questions dans un délai de 20 jours à compter de la date de leur réception.

Concrètement, la députée socialiste a présenté des chiffres prouvant que le gouvernement fait fi de l'institution parlementaire. En effet, sur 200 questions écrites, le gouvernement n'a répondu qu'à 20 d'entre elles.

Ouicha Zelfi a appelé à la nécessité d'appliquer rigoureusement la loi et de respecter le rôle du Parlement dans le contrôle de l'action gouvernementale par le biais des questions écrites et orales.

Lors de cette même séance, la députée socialiste Majida Chahid a interpellé le gouvernement sur ce qu'il entend faire en faveur des familles pauvres et nécessiteuses, notamment dans le monde rural.

Majida Chahid a appelé le gouvernement à fixer les priorités et les moyens proposés pour atténuer la crise qui frappe de larges catégories sociales souffrant de la précarité et de la pauvreté.

Pour sa part, le parlementaire socialiste Moulay El Mahdi El Fatimi a souligné que de nombreuses catégories sociales sont touchées par la pandémie, et que le gouvernement n'a pas

pris de mesures urgentes pour atténuer les répercussions de la crise sanitaire, mettant en garde contre la crise sociale qui se profile à l'horizon.

Selon le membre du Groupe socialiste, aucune mesure n'a été prise à ce niveau, tout en s'interrogeant : « Faut-il une loi de Finances rectificative pour sauver la situation ? ».

Le Groupe socialiste a relevé que la loi de Finances ne comportait aucune mesure à cet égard, d'autant plus que le monde fait face à une nouvelle vague épidémique dont notre pays n'est pas à l'abri, notant que les mesures prises aujourd'hui par le gouvernement comme la fermeture des frontières et l'interdiction d'une série d'activités ont causé de grands préjudices à de nombreux secteurs tels que le tourisme et l'artisanat.

Moulay El Mahdi El Fatimi a appelé le ministère de la Solidarité, de

l'Insertion sociale et de la Famille à trouver des solutions réalistes et à prendre des mesures sérieuses pour atténuer les répercussions de la pandémie sur de nombreuses familles marocaines, appelant le gouvernement à cesser de rabâcher les slogans des campagnes électorales et mettant en relief le travail de la société civile en vue de trouver des solutions, même partielles.

Au nom du Groupe socialiste, la députée Khaddouj Slassi a également interpellé le ministre de la Culture, de la Jeunesse et de la Communication sur la généralisation des Maisons de jeunes dans le cadre de la justice spatiale et le soutien apporté aux jeunes travaillant dans ces maisons.

Elle a affirmé que ces Maisons sont des structures visant à développer les capacités intellectuelles des jeunes.

Ceux qui y officient tels que les groupes musicaux, théâtraux et sportifs doivent être soutenus afin d'accroître leurs capacités, ajoutant que de nombreuses régions n'ont pas de Maisons de jeunes qui constituent des lieux de divertissement, de formation et d'activités.

Par ailleurs, le député ittihadie Mohamed El Bouamari a critiqué la situation des routes dans le monde rural, affirmant qu'au niveau de la région Casablanca-Settat par exemple, il existe de nombreuses routes qui datent de l'époque coloniale et sont devenues un danger pour la circulation.

Pis encore, même les routes en construction présentent un double danger car leur largeur ne dépasse pas quatre mètres et ne permet de faire passer qu'un seul véhicule, ce qui représente un danger pour les usagers.

Pour cette raison, le député socialiste a appelé le gouvernement à intervenir de façon urgente pour remédier à cette situation et désenclaver des villages à l'intérieur et à l'extérieur de cette région.

Mourad Tabet

Les tendances belliqueuses de l'Algérie au Maghreb fustigées au Parlement européen

Les tendances belliqueuses de l'Algérie au Maghreb et dans toute la région ont été une nouvelle fois fustigées par l'Alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe (ALDE) au sein du Parlement européen.

Le vice-président du Parti de l'ALDE, l'eurodéputé bulgare Ilhan Kyuchyuk a interpellé le vice-président de la Commission européenne, haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité pour œuvrer à "freiner les tendances belliqueuses de l'Algérie au Maghreb et dans la région au sens

large".

L'eurodéputé a fait remarquer, à cet effet, que suite à l'adoption, le 29 octobre 2021, de la résolution 2602 du Conseil de sécurité, qui a renouvelé le mandat de la MINURSO pour une année supplémentaire et engagé toutes les parties à parvenir à une solution politique réaliste, durable et mutuellement acceptable à la question du Sahara marocain, l'Algérie a, comme à son habitude, rejeté officiellement cette résolution et exprimé son refus de participer au processus des tables rondes.

"Que compte faire le vice-prési-

dent de la Commission, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité pour faire pression sur l'Algérie afin qu'elle reprenne les négociations dans le cadre des tables rondes ?", s'est-il interrogé.

Rappelant, par ailleurs, que l'UE est l'un des principaux fournisseurs d'aide humanitaire à la population séquestrée dans les camps de Tindouf en Algérie et que les dernières résolutions de l'ONU sur le sujet appellent au recensement de cette population, le vice-président de l'ALDE s'est demandé si le chef de la diplomatie eu-

ropéenne "entend appeler l'Algérie à se conformer aux résolutions internationales et à autoriser l'enregistrement des Sahraouis détenus dans ces camps".

Ce n'est pas la première fois que des eurodéputés et groupes influents au sein du Parlement européen interpellent les responsables de l'UE pour qu'ils mettent fin à l'état de non-droit dans les camps de Tindouf et contraignent l'Algérie à cesser d'entraver le processus onusien visant à régler définitivement le différend artificiel autour du Sahara marocain, rappelle-t-on.

Déchets ménagers et vœux pieux

Tout un programme et un énième départ à zéro



Le problème des décharges anarchiques a la vie dure au Maroc. En effet, les programmes et les plans se suivent et se ressemblent sans grand impact sur la gestion des déchets. On compte aujourd'hui 350 décharges. Cela est dû à plusieurs facteurs dont la croissance démographique, a indiqué Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable.

Pour faire face à cette réalité, le nouveau gouvernement a sa propre recette. Intervenant lors d'une séance de questions orales tenue lundi dernier à la Chambre des représentants, Leila Benali a annoncé qu'une enveloppe budgétaire de 110 millions de dirhams sera allouée à la réhabilitation de 11 décharges anarchiques de niveau moyen et petit. Le ministère compte également apporter des modifications sur la loi relative à la gestion des déchets ménagers. A ce propos, elle a déclaré qu'une étude a été élaborée dans ce sens dans l'attente de convertir ladite loi en charte nationale de l'environnement et du développement durable. Elle a également annoncé la préparation de 64 plans concernant la gestion des déchets ménagers au niveau de l'ensemble du territoire national avec un budget de 95 millions de DH.

Toutefois, les propos de la nouvelle ministre suscitent plusieurs questions. D'abord, sur le

sort du plan d'action pour la période 2021-2024, présenté en mai dernier par son prédécesseur Aziz Rabbah, ex-ministre de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, et qui devrait régler les problèmes qui persistent au sein de 47 décharges sauvages ainsi que des près de 6 MMDH qui ont été alloués à la réhabilitation des décharges sauvages et à la généralisation des centres d'enfouissement et de valorisation.

Qu'en est-il également de la réhabilitation de 49 décharges sauvages dans la perspective de réaliser 50 centres à l'horizon 2021 pour une meilleure transition vers l'économie verte annoncée par l'ancienne secrétaire d'Etat Mme El Ouafi ? Qu'en est-il aussi du bilan du Programme national des déchets ménagers (PNDM) élaboré par le Secrétariat d'Etat chargé du développement durable et le ministère de l'Intérieur avec l'appui de la Banque mondiale et qui visait essentiellement à assurer la collecte et le nettoyage des déchets ménagers pour atteindre un taux de collecte de 85% en 2016 et 90% en 2020 ; à réaliser des centres d'enfouissement et de valorisation au profit de tous les centres urbains (100%) en 2020 ; à réhabiliter ou fermer toutes les décharges existantes (100%) en 2020, à moderniser le secteur des déchets par la professionnalisation du secteur ; à développer la

filière de «tri-recyclage-valorisation», avec des actions pilotes de tri, pour atteindre un taux de 20% du recyclage en 2020 ; à généraliser les plans directeurs de gestion des déchets ménagers et assimilés pour toutes les préfectures et provinces du Royaume et à former et sensibiliser tous les acteurs concernés sur la problématique des déchets ?

Ensuite, qu'en est-il du sort de la mission parlementaire d'information chargée d'enquêter sur les décharges publiques créées en mai dernier par la Chambre des représentants ? Composée de 13 députés, ladite mission a tenu sa première réunion le 10 mai 2021 et ses membres étaient censés entamer leurs travaux par des rencontres avec des ministres et des secrétaires d'Etat de l'équipe gouvernementale, avant d'entreprendre des visites de terrain sur les lieux des décharges. Les travaux de ces députés ont été censés s'achever avec l'élaboration d'un rapport supposé être discuté en séance plénière à la première Chambre. Où en sont ses travaux et qu'en est-il dudit rapport ? Personne ne le sait.

Enfin, qu'en est-il des réflexions menées lors du précédent gouvernement sur une nouvelle forme de gouvernance de ce dossier en incluant le volet recyclage et valorisation des déchets ? Qu'en est-il également de la Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets dont l'élaboration a été confiée à

un groupement de cabinets d'études et qui vise, entre autres, à maximaliser la réutilisation, le recyclage et l'utilisation de matériaux de substitution respectueux de l'environnement au niveau de l'ensemble des 12 régions du Royaume et contribuer à la création d'emplois verts ?

Quelles que soient les réponses apportées à ces questions, le Plan national des déchets ménagers (PNDM) lancé en 2008 et censé mettre en place des décharges contrôlées dans toutes les communes urbaines du Maroc en 2015 a montré ses limites, de l'aveu même d'Aziz Rabbah

Ce dernier a révélé, en 2019 devant la Chambre des conseillers, que ce plan supposé être achevé en 2022 et qui a englouti 40 milliards de DH en provenance du budget des ministères de l'Intérieur et de l'Environnement et de celui des collectivités locales n'a pas réussi à réaliser les objectifs escomptés. Pour lui, le véritable problème réside dans l'incapacité des collectivités locales à assumer la transition vers des décharges modernes puisqu'elles n'ont pas les moyens d'y accéder.

En effet, si le traitement d'une tonne de déchets ménagers coûte entre 50 et 70 DH/tonne dans les décharges contrôlées, ce coût atteint 200 DH dans les décharges modernes. Un coût difficile à supporter même pour les grandes communes.

A noter que le PNDM ne concerne que les déchets ménagers et n'englobe pas les déchets industriels, les déchets dangereux, les déchets issus de la transformation des olives en huile, les déchets éoliens... sans parler du problème de l'immobilier qui plombe la gestion de ce dossier puisqu'il faut choisir des lots de terrains qui répondent à certaines conditions comme celle d'être situés loin des ressources en eau et de la population.

Un rapport du secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'Energie, des Mines et du Développement durable, chargé du Développement durable daté de 2019, a expliqué qu'une partie limitée des déchets industriels est éliminée/valorisée dans des unités adéquates avec un protocole d'acceptation conforme aux réglementations internationales en la matière. Les produits à valeur ajoutée potentielle (verre, plastique, bois, métaux, papier et carton) jouissent de propriétés physiques leur permettant d'être réutilisés et revalorisés.

Plusieurs entreprises marocaines opèrent dans ce secteur vu le gisement important existant sur le marché.

Toutefois et malgré l'adoption de certains textes juridiques, la totalité des déchets industriels est récupérée, collectée, transportée et parfois valorisée de manière informelle. Affaire à suivre.

Hassan Bentaleb

Nasser Bourita : *Le Maroc poursuivra son action pour l'adaptation du maintien de la paix aux contextes opérationnels du 21^{ème} siècle*

Le Royaume du Maroc entend poursuivre son action pour le renforcement et l'adaptation du maintien de la paix aux contextes opérationnels du 21^{ème} siècle, a affirmé, mardi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Intervenant, par visioconférence, à la 4^{ème} Conférence ministérielle sur le maintien de la paix, qui se tient à Séoul et organisée par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense nationale de la République de Corée du Sud, M. Bourita a souligné que l'engagement du Maroc en faveur du maintien de la paix est "permanent et constant" et ce depuis son indépendance.

"Faisant siens les idéaux de la Charte des Nations unies, le Royaume a contribué depuis 1960 à quinze opérations de maintien de la paix mandatées par le Conseil de sécurité de l'ONU, et déploie aujourd'hui environ 1.700 Casques bleus au sein de trois opérations", a poursuivi le ministre.

M. Bourita a affirmé que "le Maroc entend poursuivre son action pour le renforcement et l'adaptation du maintien de la paix aux contextes opérationnels du 21^{ème} siècle, en annonçant devant la Conférence de Séoul les engagements du Royaume dans cinq axes d'action :

a. Sur le plan médical : le Maroc, et conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, s'engage à mettre à la disposition de l'ONU un hôpital de niveau 4 pour les évacuations d'urgence à partir des théâtres des opérations de maintien de la paix, tout en veillant à faciliter l'échange d'expertise dans les domaines de la télé-médecine et des maladies tropicales et infectieuses.

b. Au niveau de la sûreté du personnel en uniforme : le Royaume mettra à la disposition de l'ONU, conformément aux Hautes Instructions Royales, des équipes cynophiles et une compagnie de génie mixte.

c. Concernant la digitalisation : Face aux développements fulgurants des nouvelles technologies de l'information, le Maroc continuera à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique de l'ONU, à travers la formation et l'échange d'expertise.

d. Sur le plan de la formation : Le Maroc s'engage à contribuer à la traduction des documents et à mettre à la disposition de l'ONU des experts pour l'élaboration et la



révision des manuels de l'ONU. Il continuera également à accueillir des stagiaires de pays africains et francophones dans le cadre de formations pré-déploiement au sein de ses Centres de formation.

e. Au sujet de l'agenda femmes, paix, et sécurité : le Maroc entend poursuivre sa stratégie visant à augmenter les effectifs des femmes au sein de ses contingents, à lutter contre les violences fondées sur le genre, et à renforcer la protection des femmes contre les violences.

Relevant qu'à la croisée des chemins, le maintien de la paix de l'ONU se déploie aujourd'hui dans un contexte chargé de défis, auxquels est venue s'ajouter la pandémie de la Covid-19, le ministre a fait remarquer qu'aux opérations classiques se sont greffées les opérations multidimensionnelles, témoignant de la complexité croissante de la conflictualité et de la mutation du continuum prévention des conflits, gestion des crises, maintien et consolidation de la paix.

"L'expansion des mandats des opérations de maintien de la paix ne saurait éclipser l'impératif de l'instauration d'une véritable culture de la performance. La valeur de ces opérations ne se juge que par l'atteinte de solutions politiques, comme l'a affirmé Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la réunion de Haut niveau sur l'initiative Action pour le maintien de la paix en 2018, en soulignant que +l'objectif ultime des opérations de maintien de la paix doit demeurer la sortie de crise, ce qui nécessite une plus grande mobilisation en faveur de solutions politiques et

le renforcement des différentes initiatives en matière de prévention et de médiation+", a rappelé le ministre. M. Bourita a, dans ce sens, noté que les mutations contemporaines du maintien de la paix sont le reflet de l'installation d'un nouveau paradigme holistique de la pérennisation de la paix, articulé autour de trois principes fondamentaux.

Le premier de ces principes est que "la paix n'est pas un état mais un processus. Elle ne se résume pas à l'absence de conflit armé, mais bien au traitement des causes profondes des conflits", a-t-il explicité.

Le 2^{ème} réside dans le fait que le succès d'une opération de paix est tributaire de la planification d'une stratégie de sortie de crise, avant même l'arrivée des premiers Casques bleus.

Le 3^{ème} principe consiste en le fait que "la paix ne saurait être pérenne qu'à la condition de capacités suffisantes des Etats-hôtes des opérations de maintien de la paix", a-t-il poursuivi.

"Aujourd'hui, le maintien de la paix connaît une inflation de tâches interdépendantes, une demande forte de coordination entre des intervenants de plus en plus nombreux, tant sur le terrain qu'à l'ONU, et un besoin accru en termes de ressources humaines et financières", a signalé M. Bourita.

Le maintien de la paix est également tributaire de la sécurité et de la sûreté du personnel en uniforme, confronté à de nombreuses menaces classiques et émergentes, dont celles liées aux discours de haine contre les Casques bleus, a

assuré le ministre, soutenant que "plus que jamais, l'ONU est appelée à préserver le maintien de la paix de ce fléau insidieux".

Le ministre a estimé que le microcosme de l'environnement francophone, qui concentre la moitié des opérations de maintien de la paix de l'ONU illustre parfaitement ces défis.

Pour cette raison, M. Bourita a annoncé que le Royaume du Maroc organisera, avec la France et l'ONU, la deuxième Conférence ministérielle sur l'ONU et le maintien de la paix en environnement francophone, dès que la situation sanitaire le permettra.

Revenant sur l'importance de l'organisation de cette Conférence, malgré les défis de la situation sanitaire mondiale, le ministre a précisé que l'esprit de cette rencontre, basé sur une approche orientée vers les résultats, est "pertinent, éprouvé et prometteur".

"Pertinent, dans le contexte de l'urgence nécessaire d'accélérer la réforme du maintien de la paix; éprouvé, au vu du succès des trois premières Conférences de ce processus; et prometteur, car il répond à un besoin grandissant d'actions concrètes pour la mise en œuvre de l'Initiative Action pour le maintien de la paix du Secrétaire général de l'ONU, que le Maroc fut parmi les premiers Etats Membres à soutenir, conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI", a-t-il expliqué.

Et M. Bourita de conclure que "les Etats membres ont fait preuve d'un esprit de créativité qui a présidé à la création, il y a soixante-

trois ans, de la première opération de maintien de la paix. Ces mêmes Etats membres doivent faire preuve du même esprit dans le cadre des efforts menés dans cette opération de réforme de cet outil fondamental de la paix et de la sécurité internationale".

La 4^{ème} Conférence ministérielle sur le maintien de la paix, qui se déroule à Séoul sous un format virtuel, en raison des développements de la situation sanitaire mondiale, réunit plus de 700 participants de 155 pays, dont des ministres des Affaires étrangères et de la Défense, des chefs d'organisations internationales, des universitaires et des journalistes.

Elle a pour objectif de renforcer le maintien de la paix des Nations unies, notamment en améliorant les performances et l'impact des opérations de maintien de la paix des Nations unies conformément à l'initiative Action pour le maintien de la paix (A4P).

Cette Conférence ministérielle est conçue pour recueillir le soutien politique de la communauté internationale aux opérations de maintien de la paix, identifier les nouveaux engagements des pays à renforcer les opérations de maintien de la paix et évaluer la mise en œuvre de ces engagements.

A l'ordre du jour figure l'examen de thématiques portant sur la "Pérennisation de la paix"; la "Performance et responsabilité"; "Partenariats, formation et renforcement des capacités" et "Protection des civils et sûreté et sécurité", ainsi que sur le "Renforcement des capacités technologiques et médicales".

Omar Hilale : *Les orientations Royales consacrent l'attachement "indéfectible" du Maroc aux valeurs de paix et de dialogue*

En droite ligne avec Hautes orientations Royales, le Maroc maintient un engagement "indéfectible" à la promotion des valeurs de paix et de dialogue entre les religions et les cultures, a affirmé, à New York, l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale.

"Conformément aux Hautes orientations de S.M le Roi Mohammed VI, le Royaume du Maroc maintient un engagement indéfectible à la promotion des valeurs de paix, de dialogue entre les religions et les cultures, de respect mutuel, de respect de la dignité humaine et du bon voisinage", a souligné M. Hilale qui intervenait jeudi lors du débat annuel de l'Assemblée générale de l'ONU sur la culture de paix.

L'ambassadeur a relevé que le Royaume accorde une "grande" importance à la lutte contre toutes les formes de discrimination, de xénophobie, de haine et de rejet de l'autre, y compris l'islamophobie, l'antisémitisme et la christianophobie, notant que le Maroc reste disposé à poursuivre ses actions pour lutter contre les discours haineux.

Pour répondre aux nombreux défis que le monde confronte actuellement, notamment la montée des conflits idéologiques, l'intolérance, le repli identitaire, la violence, l'extrémisme, l'encouragement des séparatismes et des groupes armés, le Maroc, en tant qu'acteur "agissant, responsable et actif" au sein de la communauté internationale, est convaincu qu'un renforcement du multilatéralisme et de l'action collective et cohérente de l'ONU en faveur du dialogue, du pluralisme et du respect mutuel, est indispensable, a-t-il indiqué.

M. Hilale a également fait observer que le Maroc est "fier" d'avoir une tradition ancestrale de tolérance, de modération, de cohabitation, de promotion du dialogue interculturel, interreligieux et inter civilisationnel, étant un carrefour de rencontres et de brassage de différentes cultures, religions et civilisations, ajoutant que le respect de la diversité culturelle et religieuse fait partie intégrante du vécu quotidien et de la conscience collective de la société marocaine.

"D'ailleurs, au Maroc, juste la semaine dernière, juifs, chrétiens et musulmans ont célébré +Hanoukka+, main dans la main, à la synagogue Nevé Shalom à Casablanca", a-t-il dit, relevant que le Royaume œuvre "inlassablement" pour le renforcement des valeurs de paix, d'harmonie, de connaissance et de respect de la diversité culturelle et culturelle, aux niveaux national, régional et international, et ce dans le droit fil des Hautes orientations de S.M le Roi Mohammed VI.

Le diplomate a rappelé, dans ce cadre, la visite historique de Sa Sainteté le Pape François au Maroc les 30 et 31 mars 2019, à l'invitation de S.M le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminin, deuxième visite après celle du



Pape Jean Paul II en 1985, estimant que ce déplacement constitue un témoignage "fort et éloquent" du rôle de premier plan joué par le Maroc pour promouvoir le dialogue, la compréhension et la coopération entre les différentes religions et cultures.

Il a, en outre, fait remarquer que le Maroc accorde une importance "fondamentale" à l'éducation comme étant un élément clé pour assurer le développement, l'entretien d'une culture de paix et la lutte contre les fléaux de discrimination, de haine et d'extrémisme.

Le système éducatif marocain inculque, dès le premier âge, les vertus du respect, d'ouverture, de la diversité et des droits de l'Homme, a-t-il encore indiqué, précisant que les manuels et cursus scolaires sont systématiquement et périodiquement revus pour inclure les valeurs du vivre-ensemble, d'harmonie et de tolérance. Il sied de noter, dans ce sens, la décision prise par le Maroc d'enseigner l'histoire et la culture juives, en langue arabe aux élèves marocains, dès le primaire, a poursuivi l'ambassadeur.

M. Hilale a, de même, relevé qu'au Maroc, les jeunes sont les promoteurs de plusieurs initiatives de lutte contre toutes les formes de discrimination.

Il a souligné que le rapport du Secrétaire général de l'ONU intitulé "Promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix" a mentionné que de 2018 à 2021, plus de 5.000 jeunes de plusieurs pays, dont le Maroc, ont participé à une "grande mobilisation d'organisations dirigées par des jeunes, d'universités et de parties prenantes nationales, sous la direction de l'UNESCO et du Bureau de lutte contre le terrorisme, afin de

favoriser un dialogue inclusif pour la prévention de l'extrémisme violent".

De même, afin de mettre en avant les valeurs justes, nobles et respectueuses de la religion islamique et combattre toutes formes de radicalisme et d'extrémisme, le Royaume mène diverses initiatives, telles que la réforme du champ religieux, la mise à niveau de l'enseignement religieux et la promotion de la coopération avec les pays frères et amis, particulièrement africains, a-t-il enchaîné.

Dans ce cadre, a-t-il signalé, le Maroc a mis en place la Fondation Mohammed VI des Oulemas, ainsi que l'Institut Mohammed VI pour la formation des imames, morshidines et morshidates, sur instructions de S.M le Roi Mohammed VI, Commandeur des Croyants, ajoutant que le Royaume dispense une formation multidimensionnelle à des centaines de prédicateurs et prédicatrices d'un grand nombre de pays africains, arabes, européens et asiatiques.

Il a, par ailleurs, fait observer que le Maroc agit, sur le niveau multilatéral, à un double niveau en contribuant, de manière "très active", aux débats des divers organes des Nations unies sur cette question et en participant au processus d'élaboration et d'approbation des résolutions pertinentes onusiennes.

C'est dans cette perspective que le Maroc a présenté à l'Assemblée générale de l'ONU, en juillet 2019, la résolution historique 73/328 sur "la promotion du dialogue interreligieux et interculturel et la tolérance dans la lutte contre le discours de haine", a rappelé l'ambassadeur, ajoutant que cette même Assemblée a adopté, en juillet dernier, à l'unanimité, la résolution 75/309 présentée par le Maroc, et qui proclame pour la première fois dans l'histoire des Nations unies, le 18 juin de chaque année "Journée inter-

nationale contre le discours de haine". "C'est une autre illustration du statut du Maroc en tant que bâtisseur de ponts de tolérance et de dialogue entre les religions, les cultures et les nations", s'est-il félicité.

Et de poursuivre que le Maroc a présenté, conjointement, avec le Royaume d'Arabie Saoudite à l'AG de l'ONU, en janvier 2021, la résolution 75/258 sur la promotion de la culture de la paix et de la tolérance pour la protection des sites religieux, qui a été adoptée par consensus et coparrainée par un grand nombre d'Etats membres.

Pour le diplomate, le Maroc est aussi "fier" d'avoir largement contribué à l'adoption et à la mise en œuvre des plans d'action, documents et résolutions qui constituent la pierre angulaire des efforts et initiatives onusiennes visant la promotion de la culture de la paix, les valeurs de modération et de tolérance, et la lutte contre tous les maux de discrimination et d'exclusion.

Il s'agit notamment des plans d'action des Nations unies sur la sauvegarde des sites religieux ainsi que sur le discours de haine, la Déclaration de Marrakech sur la protection des minorités religieuses dans le monde musulman, le Plan d'action de Rabat sur l'interdiction de tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse et le Plan d'action de Fès sur le rôle des chefs religieux pour prévenir l'incitation à la violence pouvant conduire à des atrocités, a rappelé M. Hilale.

Dans la même veine, l'ambassadeur a souligné que le Maroc, membre fondateur de l'Alliance des civilisations dont il salue le haut représentant Miguel Ángel Moratinos, participe "activement" aux dialogues et conférences mondiaux, et œuvre en faveur de la compréhension et de l'en-

richissement culturel et culturel et ne ménage aucun effort pour promouvoir un dialogue de paix permettant l'éclosion de véritables synergies au sein de la communauté internationale.

Le Maroc est honoré d'abriter l'année prochaine, en décembre, le Sommet mondial de l'Alliance des civilisations qui a été reporté l'année dernière en raison du Covid-19, a-t-il affirmé.

M. Hilale a, par ailleurs, fait remarquer que la pandémie du Covid-19 a "fortement" interpellé la communauté internationale afin de renforcer la centralité et l'importance de la construction d'un monde pacifique, stable, et prospère, notant que la crise sanitaire a montré à quel point la mise à profit d'une culture de la paix est cruciale pour combler les fossés entre et au sein des sociétés.

Il a, à cet égard, salué "vivement" et particulièrement le rôle, les actions et les initiatives entreprises par le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres pour maintenir l'organisation internationale au centre du multilatéralisme et de tous les efforts internationaux de lutte contre la pandémie du Covid-19.

Les chefs religieux ont, également, un rôle "important" à jouer pour relever les défis posés par la pandémie du Covid-19, a-t-il indiqué, ajoutant que le Maroc, en soutien à l'appel du Secrétaire général sur cette question, a organisé en mai 2020 la vidéoconférence de haut niveau intitulée "Le rôle des chefs religieux dans la résolution des multiples défis du Covid-19".

Et M. Hilale de conclure en réitérant le "plein" soutien du Maroc aux efforts de l'ONU pour faire de la promotion d'une culture de paix et de dialogue entre les religions et les cultures, le centre d'attention de l'ensemble du système des Nations unies.

El Hassan El Mansouri : *Les jeunes au Maroc, une aubaine démographique qui requiert des mécanismes d'accompagnement*



Le secrétaire général de l'Observatoire national du développement humain (ONDH), El Hassan El Mansouri, a souligné, mardi à Rabat, que le Maroc connaît aujourd'hui une transition démographique où la proportion des jeunes a atteint ses plus hauts niveaux, appelant à tirer profit de cette "aubaine démographique" en développant des mécanismes d'accompagnement.

"Les jeunes âgés de 15 à 29 ans constituent une frange importante de la population (25,3% en 2019, soit environ 8,9 millions de personnes", a ajouté M. El Mansouri dans une déclaration à la presse en

marge d'un atelier consacré à la présentation des résultats du rapport de l'Observatoire sur "le développement humain et les jeunes au Maroc".

En marge de cet atelier organisé en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement au Maroc, le SG de l'ONDH a mis en avant la nécessité de développer des mécanismes pour accompagner les jeunes et élaborer des politiques publiques qui intègrent cette frange dans le tissu socio-économique et culturel du pays. M. El Mansouri a ensuite indiqué que le rapport essaie de recenser les caractéristiques

démographiques de la frange des jeunes (15-29 ans), appréhender leurs aspirations et attentes et analyser les politiques publiques y afférentes.

La place du Maroc au niveau mondial en matière de développement humain s'est améliorée, avant qu'elle n'enregistre un certain ralentissement à cause des répercussions de la pandémie de Covid-19, a-t-il par ailleurs relevé, appelant à redoubler d'efforts pour que le Maroc se hisse au rang des pays affichant des indices de développement humain très élevés.

De son côté, le Représentant résident du PNUD au Maroc, Edward Christo, a salué la teneur de ce rapport qui a dressé un état des lieux de cette frange qui jouit d'une grande importance au Maroc. M. Christo a appelé par la même à plancher sur la mise en œuvre des recommandations du rapport et des enseignements tirés pour les prochaines années et à les mobiliser au service du développement du Royaume et de la région, soulignant l'importance du rôle qui échoit à la jeunesse dans le développement économique et la vie sociale.

Fondé sur une approche participative associant les différents acteurs au plan national en plus des représentants des agences des Nations Unies au Maroc, le rapport de l'ONDH traite de l'évolution des indicateurs du développement humain entre 2012 et 2020 dans le Royaume, tout en jetant la lumière sur la problématique de la précarité sociale et l'impact de la pandémie sur le développement humain.

Focus sur le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a organisé une conférence sur les dernières avancées en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT), destinée aux dirigeants des sociétés de bourse, des sociétés de gestion et des teneurs de comptes, a annoncé mardi l'Autorité. Initiée, en présentiel et par visioconférence, en collaboration avec l'Autorité nationale du renseignement financier (ANRF) et l'Autorité des marchés financiers-France (AMF), cette conférence s'inscrit dans la continuité des actions de sensibilisation menées par l'AMMC, depuis 2018, en vue de renforcer les dispositifs de vigilance et de veille interne des intervenants, précise l'AMMC dans un communiqué.

Dans son allocution d'ouverture, Nezha Hayat, présidente de l'AMMC a rappelé le contexte et les enjeux du processus d'évaluation et de suivi renforcé du Maroc par le GAFI et le GAFIMOAN, en mettant en exergue les dernières évolutions du cadre légal et réglementaire, les efforts déployés par l'AMMC et les autres acteurs nationaux pour la réussite de cette phase.

"Les actions menées par le secteur du marché de capitaux doivent permettre de répondre pleinement aux exigences des instances internationales pour préserver l'intégrité des marchés et renforcer la confiance", a relevé la présidente, citée par le communiqué.

Pour sa part, Jawhar Nfissi, président de l'ANRF, a rappelé l'importance de l'étape actuelle en mettant la lumière sur les exigences du processus de suivi renforcé.

Par la même occasion, il a insisté sur l'importance de l'implication des professionnels du secteur du marché des capitaux, notamment à travers la mise en œuvre du dispositif interne de vigilance et les déclarations de soupçon qui constituent un indicateur clé de l'efficacité du dispositif de LBC-FT.

Cet événement a été également l'occasion de revenir sur des thématiques liées aux indicateurs de soupçons, à la relation entre les assujettis de l'AMMC et l'ANRF notamment les déclarations de soupçon et à l'évaluation des dispositifs de maîtrise des risques des intervenants, fait savoir le communiqué. L'Autorité des marchés financiers (AMF) -France- a pour sa part apporté un retour d'expérience sur sa mission en matière de supervision des dispositifs LBC-FT, souligne la même source.

Des responsables HCR et UE saluent l'engagement implacable du Maroc envers les réfugiés

Des responsables onusiens et européens ont salué, mardi à Rabat, l'engagement implacable du Maroc en faveur des droits des réfugiés et leur accès aux services publics comme l'éducation, la santé, la protection légale et l'emploi, au même titre que les citoyens marocains.

Lors d'un point de presse organisé par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) pour présenter le bilan du programme "Améliorer l'accès aux droits des réfugiés en Afrique du Nord - Maroc", ils ont indiqué que les réfugiés au Royaume ont bénéficié de la prise en charge médicale, du suivi psychologique et social et d'une assistance financière exceptionnelle pour subvenir à leurs besoins vitaux dans le contexte de la crise de Covid-19.

Le représentant de l'UNHCR au Maroc, François Reybet-Degat a affirmé que le Maroc est un pays référence en la matière, grâce au cadre législatif pertinent

mis au point dans ce domaine et aux multiples initiatives visant la protection de cette catégorie et la facilitation de leur accès aux services publics, notamment l'éducation nationale.

Ledit programme a abouti à des résultats positifs venus consolider ces accomplissements, a assuré Reybet-Degat, faisant état de plus de 12.500 consultations médicales, de 5.000 réfugiés ayant bénéficié de séances d'écoute psychologique et de plus de 6.000 réfugiés et demandeurs d'asile ayant perçu l'assistance financière exceptionnelle.

Grâce à l'enseignement à distance, adopté par le ministère de l'Éducation nationale en 2020, le taux de réussite a été de 90% parmi les enfants scolarisés dans les établissements du primaire et du secondaire, s'est félicité le responsable.

Les institutions marocaines sont dans leur ensemble engagées dans l'effort de promotion des droits des migrants et des réfugiés, en entreprenant des initiatives ex-

traordinaires dans ce sens, en dépit des défis induits par la pandémie de Covid-19, a-t-il encore soutenu.

Pour ce qui est de la stratégie nationale d'immigration et d'asile, il a noté que cette initiative, mise en œuvre conformément aux hautes orientations de S.M le Roi Mohammed VI, s'inscrit dans une approche humanitaire globale.

Pour sa part, le représentant de la Délégation de l'Union européenne (UE) au Maroc, Jean Christophe Filori a assuré que le Royaume a conduit des actions louables pour accueillir les réfugiés et leurs enfants dans les meilleures conditions, leur assurer les droits fondamentaux et faciliter leur accès à l'enseignement et aux services de santé, à l'image de la campagne nationale de vaccination anti-Covid.

M. Filori a affirmé que la coopération étroite entre le Maroc, l'UE et l'UNHCR va se poursuivre pour la mise en œuvre d'initiatives supplémentaires et l'instauration d'un système d'asile national.

De son côté, Ahmed Skim, directeur des affaires de la migration au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, a jeté la lumière sur la politique du Maroc en matière de migration et d'asile, notamment depuis 2013, ainsi que sur les principes directeurs de l'action du Royaume dans les domaines d'accueil, de régularisation et d'intégration des migrants.

La rencontre a été marquée par des témoignages de migrants ayant bénéficié de services publics au Maroc, à côté d'exposés sur les résultats réalisés au bénéfice des réfugiés, notamment dans l'enseignement, la santé et le soutien psychologique.

Financé par l'UE en 2020-2021, le programme "Améliorer l'accès aux droits des réfugiés en Afrique du Nord - Maroc" a été mené par l'UNHCR, en partenariat avec la Fondation Orient-Occident et l'Association marocaine de planification familiale.

Falsification présumée des données relatives aux bénéficiaires de la vaccination anti-covid

Interpellation d'une infirmière à Oujda

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Oujda, en coordination avec les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), ont interpellé, mardi après-midi, une infirmière âgée de 24 ans, pour son implication présumée dans une affaire de falsification des données relatives aux bénéficiaires des opérations de vaccination contre la covid-19.

La mise en cause a été arrêtée dans un dispensaire à Oujda, pour son implication présumée dans l'alimen-

tation de la base de données relative à l'opération de vaccination avec des données falsifiées de personnes non vaccinées, et ce en contrepartie de sommes d'argent variant entre 1.000 et 2.000 dirhams, pour leur permettre d'obtenir frauduleusement des pass sanitaires, a indiqué la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Les enquêtes et investigations menées dans le cadre de cette affaire ont permis l'arrestation de trois autres complices, intermédiaires présumés dans la commis-

sion de ces actes criminels, a ajouté la même source. La principale prévenue et ses trois acolytes ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête judiciaire menée par le parquet compétent, en vue de déterminer les tenants et aboutissants ainsi que les ramifications de cette affaire, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de falsification et d'utilisation frauduleuse des documents et tests médicaux relatifs à la lutte contre la pandémie de la Covid-19, a conclu le communiqué.

Amina Bouayach : La lutte contre la violence faite aux femmes doit tenir compte des dimensions socio-culturelles

La lutte contre la violence faite aux femmes est tributaire d'une approche qui tient compte des dimensions socio-culturelles, parallèlement à la démarche juridique, a souligné, mardi à Rabat, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach.

"La lutte contre ce phénomène dépasse et de loin le simple aspect juridique, et requiert la prise en compte des dimensions sociales et culturelles", a expliqué Mme Bouayach, lors d'un colloque organisé par la Chambre des conseillers sur le bilan et les perspectives des politiques publiques en matière de lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'encontre des femmes.

La dernière décennie a été ponctuée par l'adoption de stratégies nationales et de lois spécifiques destinées à lutter contre les violences faites aux femmes, comportant une batterie de mesures destinées à préserver la sécurité physique et psychologique des femmes, a-t-elle indiqué, soutenant toutefois que ces mesures, en dépit de leur importance, n'ont pas été en mesure d'enrayer ce phénomène.

Elle a estimé que les données relatives à la lutte contre la violence à l'égard des

femmes et des filles sont loin de refléter toute l'ampleur du phénomène, en raison, entre autres, de la crainte des rescapées des violences de porter plainte, de la peur de la vengeance des auteurs de ces violences, de la lenteur des traitements judiciaires, de la complexité liée aux preuves, outre les barrières socio-culturelles favorables à la non-dénonciation et à l'abandon des poursuites à l'encontre des auteurs des violences.

Revenant sur les étapes franchies par le Maroc en matière de sensibilisation collective au phénomène de la violence faite aux femmes, notamment à travers la mise en place de mécanismes législatifs et institutionnels de suivi, d'adaptation, de protection, de prévention et de sanction, Mme Bouayach a évoqué les amendements apportés au Code pénal, la loi de lutte contre la violence faite aux femmes, la loi sur la traite des êtres humains et la promulgation du Code de la famille (Moudawana) qui fut une révolution en son temps.

Cette conférence est organisée dans le cadre de la campagne des Nations Unies pour la lutte contre la violence basée sur le genre social (25 novembre-10 décembre) et en réponse à l'appel lancé dans ce sens aux parlements nationaux par l'Union



interparlementaire (UIP).

En marge de cette rencontre, il a été procédé à l'inauguration d'une exposition de photographies et documents, réalisée par l'UIP autour du phénomène de la violence contre les femmes, en plus de la distribution d'écharpes oranges aux parlementaires et invités, cette couleur étant le symbole d'un avenir meilleur, libéré de la violence à l'égard des femmes et des filles.

Cet événement, qui a connu la partici-

pation d'acteurs de la société civile et des droits de l'Homme, entend mettre la lumière sur l'adhésion permanente et renouvelée de l'institution parlementaire à la défense des causes des femmes et aux efforts de consolidation des acquis du Royaume dans ce domaine, concrétisés par la Haute sollicitude Royale, la consécration constitutionnelle des droits des femmes et de leur promotion et par le renforcement du cadre juridique et institutionnel, à même d'assurer l'effectivité de ces droits.

La Sûreté nationale résolument engagée contre les violences faites aux femmes

Les services de la Sûreté nationale sont résolument engagés à lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles, qui représentent de graves violations des droits fondamentaux, a affirmé, mardi à Rabat, le directeur central de la Police judiciaire Mohamed Dkhissi.

Lors de la cérémonie de clôture d'une Caravane de sensibilisation contre les violences visant les femmes, initiée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) en collaboration avec ONU Femmes, M. Dkhissi a exprimé l'engagement inébranlable des services de la DGSN à faire face à ces actes sous toutes leurs formes, condamnant fer-

mement ce phénomène intolérable.

Les femmes et les filles sont des piliers de la dynamique du développement économique et social du Royaume, a-t-il soutenu, expliquant que cette caravane a été l'occasion de mobiliser toutes les parties prenantes autour de cette question.

La protection des droits des femmes et la lutte contre les violences à leur égard sont placées au rang des priorités nationales, conformément aux Hautes orientations de S.M le Roi Mohammed VI, a-t-il insisté, soulignant que les services de la DGSN déploient tous les moyens techniques et matériels pour combattre les atteintes à

leurs droits fondamentaux. Pour sa part, la représentante de l'ONU Femmes au Maroc, Leila Rhiwi, a relevé que "les violences faites aux femmes et aux filles sont la manifestation des rapports de pouvoir inégaux", d'autant que ces actes sont préjudiciables aux droits humains fondamentaux des victimes avec un impact sur la société toute entière. Elle n'a pas manqué de mettre en avant l'impact disproportionné de la crise sanitaire sur les femmes avec notamment l'augmentation significative des cas de violence au cours de la période de confinement.

S'agissant des visites itinérantes de la DGSN et de l'ONU

Femmes dans les unités dédiées aux femmes victimes de violence relevant des services de la Justice, de la Police, de la Santé, de l'Entraide nationale et des associations, Mme Rhiwi a indiqué qu'elles ont permis aux représentants des départements sectoriels et de la société civile de prendre connaissance des conditions de travail des services de sécurité et d'échanger autour des défis rencontrés en matière de coordination de la prise en charge des victimes.

La représentante de l'ONU Femme a saisi l'occasion pour se féliciter de l'action de communication menée par la DGSN auprès du grand public qui, selon elle, "contribuera sans doute à

encourager les survivantes à solliciter les services qui leurs sont dédiés aussi bien institutionnels que ceux de la société civile".

A l'issue de cette cérémonie, des certificats honorifiques ont été octroyés à des agents de la DGSN, en reconnaissance de leurs efforts dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles et des services rendus aux victimes.

Ont pris part à cet événement plusieurs personnalités académiques, judiciaires et onusiennes, ainsi que des représentants de la société civile, tous mobilisés pour défendre les droits des femmes et lutter contre toutes les formes de violence à leur égard.



Des milliers de manifestants en Belgique contre la vaccination obligatoire pour les soignants

Raoult coupable d'avoir vanté un traitement sans "aucune donnée confirmée"



Plusieurs milliers de personnes ont manifesté mardi à Bruxelles contre un projet du gouvernement belge qui entend imposer la vaccination contre le Covid-19 aux personnels soignants en début d'année prochaine.

Le cortège a rassemblé 3.800 personnes selon la police, 5.000 selon la Confédération des syndicats chrétiens (CSC-AVC), membre du front commun syndical qui avait appelé à cette journée d'action.

Une petite minorité d'environ 10% de soignants ne sont pas vaccinés en Belgique, selon une étude récente. Les manifestants protestaient principalement contre le risque de dégarner encore davantage les unités de soins si les soignants non vaccinés ne peuvent plus travailler.

"On est déjà en manque de personnel. Si on arrête les soignants non vaccinés, des patients ne seront pas soignés", a expliqué à l'AFP une infirmière dans le cortège. "Il y a des services où on annonce 14 burn-out pour une soixantaine d'agents. Ça fait un agent sur cinq en maladie, ce n'est pas normal", a souligné un

autre manifestant.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus, le gouvernement dirigé par le libéral flamand Alexander De Croo compte rendre obligatoire la vaccination pour les soignants à compter du 1er janvier.

Ceux qui la refusent seraient suspendus d'exercice dès le 1er janvier, tout en disposant encore d'un temps de réflexion pour conserver leur contrat. La menace d'un licenciement sec au bout de trois mois, le 1er avril, a été abandonnée après de vifs débats à la mi-novembre au sein de la coalition au pouvoir. La version initiale du texte était combattue par le chef des socialistes francophones, Paul Magnette.

Le projet de loi, actuellement soumis pour avis au Conseil d'Etat, devrait être débattu au Parlement seulement à partir de début janvier. Cela pourrait contraindre le gouvernement à modifier les dates d'entrée en vigueur, selon une source parlementaire.

Les syndicats estiment que cette obligation vaccinale va encore aggraver le contexte de "pénurie" dans les hôpitaux, alors que dans certains établissements des dizaines de lits sont déjà in-

disponibles faute d'encadrement suffisant. Certains hôpitaux ont déjà prévenu qu'ils ne pourront pas respecter la loi si elle est votée. "Non aux sanctions, oui au refinancement" du secteur, proclamait une pancarte brandie dans la manifestation.

Elle s'est terminée par un face-à-face tendu entre des policiers anti-émeutes et une cinquantaine de manifestants aux abords des bureaux du ministre de la Santé Frank Vandenbroucke, a constaté un journaliste de l'AFP. Ce projet du gouvernement, "c'est le pas de trop", a dénoncé au micro de la RTBF Joëlle Durbecq, qui dirige le personnel infirmier des cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles.

Il aurait pour résultat de priver cet établissement dès le 1er janvier d'environ 70 postes en équivalent temps plein, alors qu'il manque déjà "plus de 200" soignants et que 10% des lits sont actuellement fermés, a affirmé cette responsable. "Il est impossible de faire appliquer une telle loi à partir du 1er janvier 2022 : les horaires de janvier sont déjà établis et intègrent les membres du personnel non vaccinés", a fait valoir de son côté le syndicat chrétien.

La Chambre disciplinaire de l'Ordre des médecins de Nouvelle-Aquitaine a infligé un blâme au professeur Didier Raoult pour avoir communiqué "des informations qui ne s'appuyaient sur aucune donnée confirmée" en promouvant l'hydroxychloroquine comme traitement contre le Covid-19, a-t-elle justifié dans sa décision transmise mardi à l'AFP.

La Chambre avait adressé vendredi un blâme à l'infectiologue marseillais sans rendre publiques jusqu'ici les motivations de cette sanction. Elle n'a en revanche pas retenu les accusations de "charlatanisme" et de prises de "risque injustifié" pour avoir prescrit ce traitement à des patients, malgré son absence d'effet prouvé. "Le professeur Raoult a, au travers de différents médias et notamment sa propre chaîne au sein du média YouTube, donné des informations qui ne s'appuyaient sur aucune donnée confirmée, sans faire preuve de la prudence nécessaire alors qu'il existait très rapidement de profondes incertitudes sur les traitements appropriés au Covid-19", a détaillé l'instance basée à Bordeaux, où l'audience avait été dépaycée loin de Marseille.

La Chambre considère ainsi que le directeur de l'Institut hospitalo-universitaire Méditerranée Infection (IHU) de Marseille a enfreint l'article 12 du code de déontologie, qui oblige les médecins à communiquer avec "prudence" auprès du grand public et sur la base de "données" scientifiques "confirmées". La Chambre retient également que Didier Raoult a "divulgué dans les milieux médicaux un procédé nouveau de traitement insuffisamment éprouvé" sans les "réserves qui s'imposaient".

Il a aussi "manqué à son devoir de bonne confraternité" en s'exprimant "de manière peu correcte, discursive, voire agressive" à l'encontre d'autres médecins, ajoute la Chambre, dont le blâme, infligé vendredi à l'infectiologue marseillais, est susceptible d'appel. En revanche, l'instance n'a pas retenu les accusations de "charlatanisme" et jugé que le "Pr Raoult n'a fait courir à ses patients aucun risque injustifié en prescrivant l'hydroxychloroquine aux doses habituellement préconisées". Une "victoire" selon l'avocat de Didier Raoult, Me Fabrice Di Vizio, qui se "satisfait" de cette décision. "L'accusation majeure dans ce dossier, et c'est quand même pas rien, c'est qu'il avait tué des patients" et la chambre considère qu'"il n'a fait courir à ses patients aucun risque injustifié", a souligné Me Di Vizio auprès de l'AFP.

Quand des conseillers de Boris Johnson ironisent sur les restrictions sanitaires

Le Premier ministre britannique Boris Johnson était sous le feu des critiques mercredi après l'apparition d'une vidéo où ses principaux conseillers blaguent sur l'organisation d'une fête de Noël à Downing Street en 2020 lorsque les rassemblements étaient interdits en raison du Covid-19.

La vidéo obtenue par ITV News montre Allegra Stratton, son attachée de presse de l'époque, le conseiller Ed Oldfield ainsi qu'un autre collaborateur en train de plaisanter sur une "fête imaginaire" durant les préparatifs d'une conférence de presse le 22 décembre. Aucun journaliste n'était présent.

Selon les images, Mme Stratton répond à des questions sur une fête de

Noël à Downing Street le vendredi précédent, quand une présumée réunion contrevenant aux règles sanitaires aurait eu lieu. "Cette fête imaginaire était une réunion d'affaires sans distances sociales", plaisante-t-elle entre d'autres échanges moqueurs évoquant "du fromage et du vin".

A l'époque, Londres faisait l'objet de strictes restrictions en raison de la crise sanitaire et les réunions en intérieur de deux ou davantage de personnes étaient interdites. Downing Street a réagi en insistant sur le fait qu'il n'y avait "pas eu de fête de Noël. Les règles Covid ont toujours été respectées".

Le leader du Parti travailliste (opposition), Keir Starmer, a condamné le

gouvernement pour son comportement "honteux". "Les gens à travers le pays respectaient les consignes même lorsqu'ils étaient séparés de leurs êtres chers. Ils ont le droit de s'attendre à ce que le gouvernement fasse de même", a-t-il tweeté. "Mentir et plaisanter sur ces mensonges est honteux. Nous avons un Premier ministre qui a pris ses distances sociales avec la vérité", a-t-il martelé. Le chef du Parti national écossais, Ian Blackford, a estimé que le Premier ministre n'était plus digne de confiance et a exigé sa démission.

Le "gouvernement viole ses propres règles Covid et ensuite plaisante dans une vidéo sur ce sujet", a dit M. Blackford dans l'émission de télévision STV

News. "Ce n'est vraiment pas acceptable et je dois dire, malheureusement, que sur la base de ce comportement (...) il devrait s'en aller, et il devrait s'en aller maintenant", a-t-il ajouté. Le gouvernement doit "répondre à des questions graves. Et vite", a tweeté le député conservateur Roger Gale.

Durant la conférence de presse imaginaire, le conseiller Ed Oldfield mentionne des informations sur une fête à Downing Street et interroge: "Le Premier ministre approuverait-il l'organisation d'une fête de Noël"? Et Allegra Stratton de répondre: "Quelle est la réponse?" M. Oldfield explique qu'il ne sait pas alors qu'un autre collaborateur de Downing Street dit en éclatant de rire

qu'"il n'y a pas eu de fête... juste du fromage et du vin". "Est-ce que du fromage et du vin, ça va? C'était une réunion d'affaires", a ajouté pour sa part Mme Stratton.

Pour sa part, une association regroupant des familles ayant perdu des proches durant la pandémie de Covid-19 a dénoncé "le comportement de gens qui pensent être au-dessus de nous". "Il n'y a pas de mots pour décrire à quel point il est bouleversant et honteux d'entendre l'équipe de Boris Johnson plaisantant sur la violation des règles qu'ils ont édictées, tandis que d'autres (...) n'ont pu que dire adieu à leurs bien-aimés à travers un écran", déplore l'association dans un communiqué.

Des perspectives économiques "incertaines et difficiles" en Algérie, selon le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) a fait état de "perspectives économiques incertaines et difficiles" en Algérie qui, depuis le déclenchement de la crise sanitaire, fait face à plus de "vulnérabilités économiques".

"La conjoncture algérienne était déjà usée par une succession de chocs défavorables depuis 2014, renforçant les perspectives incertaines et difficiles" pour ce pays maghrébin, selon un rapport du FMI publié au terme de ses consultations avec les autorités algériennes portant sur l'évolution et les politiques économiques.

Dans ce document, l'institution de Bretton Woods explique que la pandémie a exacerbé les facteurs de vulnérabilité économique préexistants en Algérie, qui résultent d'une succession de chocs survenus depuis 2014, précisant que le budget et la balance extérieure courante accusent d'importants déficits depuis plusieurs années, entraînant une augmentation significative de la dette publique et une diminution des réserves de change et réduisant la marge de manœuvre de l'action publique.

En outre, la hausse de l'inflation, qui tient à l'augmentation des prix internationaux des denrées alimentaires et à un épisode de sécheresse en Algérie, érode le pouvoir d'achat des ménages, déplore-t-elle.

Les vulnérabilités persistantes observées par l'économie algérienne bien avant le début de la crise sanitaire du coronavirus se maintiendraient, abaissant les perspectives économiques en dépit d'un récent rebond des prix des hydrocarbures, a ajouté la même source.

Elle a rappelé que l'année dernière, les déficits budgétaire et extérieur de l'Algérie se sont encore



altérés, en plus du tarissement des réserves internationales du pays qui sont passées de 62,8 milliards de dollars en 2019 à 48,2 milliards de dollars un an plus tard.

Le FMI a exhorté les autorités algériennes à mettre en œuvre des réformes structurelles pour renforcer la transparence ainsi que la gouvernance des institutions juridiques, fiscales et monétaires.

L'institution financière a, par ail-

leurs, insisté sur la nécessité de réduire les freins et les obstacles à l'entrée dans le secteur formel. Les auteurs du rapport préconisent de même un ensemble de politiques économiques bien calibrées afin de favoriser la stabilité macroéconomique et de promouvoir une croissance durable, résiliente et inclusive.

Ils conviennent généralement de la nécessité d'un rééquilibrage progressif et soutenu des finances pu-

bliques, reposant sur une combinaison de mesures visant à accroître les recettes du budget et à réduire les dépenses. Ils jugent utile d'adapter le rythme et la composition de l'ajustement budgétaire à l'évolution de la pandémie et aux conditions économiques domestiques, afin de protéger les tranches les plus vulnérables de la population.

Les administrateurs du FMI soulignent qu'une politique monétaire

bien calibrée, associée à une plus grande flexibilité du taux de change, pourrait contribuer à la stabilisation de l'économie.

L'Algérie connaît une crise politique et économique sans précédent avec un régime impopulaire confronté à une grogne sociale consécutive à une dépréciation du dinar, une inflation galopante, une dégradation du pouvoir d'achat et la faillite de milliers d'entreprises.

Macron affiche ses ambitions européennes sur fond de présidentielle

Emmanuel Macron présente ce jeudi ses priorités pour la présidence française du Conseil de l'Union européenne qui, en démarrant le 1er janvier, va percuter de plein fouet la campagne pour la présidentielle en France. Au cours de cette conférence de presse, prévue à 16H00 au palais présidentiel de l'Élysée, le chef de l'État français a prévu de se concentrer sur l'Europe. Les journalistes devraient cependant saisir cette rare occasion de l'interroger sur les questions politiques, en particulier sur sa candidature non encore confirmée à la présidentielle qui se tiendra en avril prochain.

"La campagne viendra en temps et en heure", ne cesse de marteler Gabriel Attal, le porte-parole du gouvernement, en défendant un chef de l'État "au travail" jusqu'à la fin du quinquennat. Avant de répondre aux questions, le président Macron expliquera pourquoi il accorde tant d'import-

ance à cette présidence semestrielle tournante des 27, la 13e exercée par la France depuis les années 50 et la première depuis 2008.

Depuis son élection en 2017, célébrée au son de l'hymne de l'UE, il se pose en chef de file des pro-Européens face aux "nationalistes" et "populistes", vantant les avancées obtenues à 27, comme le plan de relance post-Covid 19 de 750 milliards d'euros adoptés en 2020. "C'est l'identité d'Emmanuel Macron que personne, à droite comme à gauche, ne peut lui contester et qu'il va porter jusqu'aux élections", affirme un membre de son entourage. Le chef de l'État a annoncé lundi que les priorités de la présidence française, dite PFUE, tournaient autour de trois axes: "Relance, puissance et appartenance".

La relance économique est "nécessaire" en "réponse à la crise" du Covid-19, a-t-il estimé, avant de défendre le besoin de renforcer la

puissance de l'UE en la rendant plus autonome, notamment militairement. Pour lui, "la souveraineté européenne renforce la souveraineté de la France" qui est mieux armée pour défendre ses intérêts dans le monde avec ses 26 partenaires que toute seule.

Il regrette cependant que le "sentiment d'appartenance" des Français à l'UE se soit "étiolé" ces dernières années, notamment parce que "quand les choses deviennent difficiles, on dit: c'est la faute de l'Europe". Devant la presse, il devrait détailler ses idées pour réformer les accords de Schengen, faire avancer le "paquet climat" avec la taxation carbone, mieux réguler les géants du numérique, harmoniser le salaire minimum et rebâtir "un traité d'amitié avec l'Afrique". Pour cela, des dizaines de rendez-vous sont prévus, essentiellement sur les trois premiers mois en raison de la présidentielle, dont les deux tours de

scrutin sont prévus les 10 et 24 avril.

Ils débiteront par un discours suivi d'un débat au Parlement européen le 19 janvier. Les marges de manœuvre françaises seront toutefois limitées car si la présidence tournante permet de donner un élan à certaines priorités, il reste ensuite à construire des consensus à 27, ce qui n'est jamais aisé. De ce fait, la PFUE "peut demander beaucoup d'énergie" à Emmanuel Macron et au gouvernement dans une période où ils devront déjà gérer les affaires nationales tout en menant campagne, met en garde un responsable de la majorité, qui dit "douter fortement" qu'elle puisse avoir "un impact déterminant" sur l'électorat.

"J'espère que la présidence française ne va pas être un moment de communication de trois mois avant l'élection présidentielle", a averti mardi le président de la commission des affaires européennes

du Sénat Jean-François Rapin, du parti d'opposition Les Républicains (conservateurs).

L'agenda européen d'Emmanuel Macron sera chargé jusqu'à la fin de l'année avec la réception du nouveau chancelier allemand Olaf Scholz, qui fera son premier déplacement international à Paris vendredi. "Les Français sont ravis" car "l'Allemagne est en marche avant la présidence", souligne Pascale Joannin, la directrice générale de la Fondation Robert Schuman.

Lundi, Emmanuel Macron se rendra en Hongrie pour rencontrer notamment le Premier ministre souverainiste Viktor Orban, avant le sommet européen des 16 et 17 décembre. En attendant, il a préparé sa conférence de presse en échangeant avec les deux têtes de l'UE: la présidente de la Commission européenne Ursula Von der Leyen lundi, avant un déjeuner jeudi à l'Élysée avec le président du Conseil européen Charles Michel.

Le trafic sortant de la téléphonie mobile en recul au troisième trimestre

Le trafic sortant de la téléphonie mobile s'est établi à 14,63 milliards de minutes durant le troisième trimestre de 2021, en légère baisse de 0,65% par rapport au troisième trimestre de 2020.

Le trafic SMS s'accroît, quant à lui, de 6,89% sur une année pour s'établir à 762 millions d'unités, indique l'ANRT dans un communiqué sur l'évolution des parcs de l'Internet et du mobile.

Concernant l'usage moyen sortant mensuel du mobile, il est en baisse de 6,68% sur une année passant de 100 minutes durant les neuf premiers mois de 2020 à 93 minutes sur la même période en 2021, précise la même source.

Pour sa part, le trafic sortant de la téléphonie fixe a atteint, au cours du troisième trimestre de 2021, 412 millions de minutes, contre 487 millions durant la même période de 2020, enregistrant une baisse de 15,43%, rapporte la MAP.

Parallèlement, le parc des noms de domaine s'est établi à 102.909 noms à fin septembre 2021, en hausse de 14,71% sur une année, fait savoir l'ANRT, précisant que durant le 3e trimestre 2021, 6.985 nouveaux noms de domaine ont été enregistrés.

En ce qui concerne le parc des "Liaisons Data entreprises", il s'est établi à 34.466 lignes, enregistrant une hausse annuelle de 3,59%. Il est constitué majoritairement des "Liaisons entreprises Data nationale" (99,85% du marché).

Par ailleurs, l'ANRT publie les résultats de l'enquête annuelle de l'usage des TIC auprès des ménages et des individus, relève le communiqué, qui précise que cette enquête a été menée en étroite collaboration avec plusieurs institutions nationales.

Cette enquête met en avant l'intensification des usages sous la période de la pandémie de Covid-19, à savoir le recours au télétravail, au télé-enseignement et à l'achat en ligne en raison des impacts induits par la pandémie de Covid-19 qui a eu un effet notable sur les usages et une nouvelle perception du numérique.

Elle relève aussi que trois personnes sur quatre ont vu leur usage du téléphone s'intensifier pendant le confinement de 2020, et que l'usage d'Internet a augmenté pendant le confinement de 2020 pour 8 personnes sur 10.

Crédit Agricole du Maroc met sur les rails "Dar Al Moustatmir Al Qaraoui"

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM), partenaire historique de l'agriculture nationale et du monde rural, a procédé lundi 6 au lancement de "Dar Al Moustatmir Al Qaraoui" afin de mieux répondre aux attentes des porteurs de projets agricoles et ruraux.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement non financier destiné à soutenir, promouvoir et accompagner l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural, a indiqué le top management de la banque marocaine lors d'une conférence organisée conjointement avec le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts à Rabat.

"Dar Al Moustatmir Al Qaraoui", qui se déploiera à travers l'ensemble du territoire national, est en effet une structure d'accueil, d'encadrement et d'orientation dont les prestations sont totalement gratuites pour les porteurs de projet, clients ou non clients du groupe, a-t-il précisé lors de cette rencontre placée sous le signe «Dynamiser l'entrepreneuriat agricole et rural» et tenue sous la présidence effective Mohammed Sadiki, de ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts. La nouvelle structure spécialisée a donc vocation à accompagner efficacement les entrepreneurs dans la préparation, le montage et la concrétisation de leurs projets, de sorte à ce que les dossiers présentés au financement aient le maximum de chances de réussite, a-t-on compris.

"Dar Al Moustatmir Al Qaraoui" vient ainsi renforcer les offres produits de la banque à capitaux publics, a souligné Tariq Sijlmasi, président du directoire du Crédit Agricole du Maroc (CAM) au cours de cet événement qui a réuni les



principales parties prenantes du secteur agricole et du monde rural avec notamment la participation de la FECAM, de la COMADER et des Fédérations interprofessionnelles.

S'inscrivant dans un large programme d'appui technique déployé par les services du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts avec lesquels le Groupe Crédit Agricole du Maroc travaille, "Dar Al Moustatmir Al Qaraoui" accompagnera autant les projets agricoles que les projets non agricoles en milieu rural ou les projets urbains.

"Ce nouveau dispositif vient pour décliner le nouveau modèle de développement et appuyer la stratégie agricole «Génération Green 2020-2030», mais aussi pour dynamiser l'ambitieux programme de financement qu'est Intelaka", nous a confié Mustapha Chehhar, responsable du domaine vert au sein du groupe Crédit Agricole du Maroc.

Concrètement, et selon toujours les explications du Crédit Agricole du Maroc, le nouveau programme a pour principales missions d'accueillir et informer les jeunes sur les dispositifs de financement bancaire et les différentes aides et incitations de l'Etat; soutenir les jeunes entrepreneurs pour passer de l'idée de projet à l'étude du projet (rentabilité financière, etc.) et accompagner les jeunes entrepreneurs dans la structuration de leur projet et le montage de leur dossier de financement.

La banque, qui œuvre constamment pour innover aussi bien en matière de soutien et de supports aux

stratégies nationales qu'en termes d'accompagnement du monde rural et de financement inclusif de l'agriculture, prévoit aussi d'autres missions. A savoir : "Aider les porteurs de projets à créer leur TPE et les orienter vers le choix des statuts juridiques les plus adaptés (auto-entrepreneur, entreprise individuelle, association, coopérative, Sarl, etc.) et mettre à leur disposition et leur expliquer les démarches administratives nécessaires à chaque type de statut juridique ainsi que les adresses et sites utiles...", a-t-elle poursuivi.

Il est également question d'accompagnement post-création "prévu pour les projets financés par la banque afin d'aider l'entrepreneur durant toutes les phases du cycle de vie de son projet, a ajouté le GCAM.

Il est à souligner que tous les programmes déclinés jusque-là "visent la création d'une classe moyenne agricole rurale et urbaine très forte à travers la mobilisation des jeunes et leur intégration dans la dynamique économique nationale", a insisté Mustapha Chehhar.

Pour le responsable du Domaine vert du GCAM, la nouvelle structure vient simplement "renforcer l'accompagnement non financier de ces jeunes porteurs de projets en milieu rural afin de leur donner le maximum de chance pour réussir leurs projets et pour que leurs dossiers soient bancables, réalistes, concrets et qu'ils rassemblent surtout les conditions de réussite et de pérennité".

Il est à noter qu'un réseau de treize centres régionaux Dar Al

Moustatmir Al Qaraoui sera dans un premier temps rapidement déployé (Ksar El Kebir, El Hajeb, Berkane, Khémisset, Benslimane, Rabat, Fkih Bensalah, Kelaa des Sraghna, Errachidia, Taroudant, Guelmim, Dakhla et Laâyoune). Selon les précisions des responsables de la banque, 15 autres centres seront plus tard déployés dans une seconde phase.

Outre le lancement dudit programme, la conférence a été ponctuée d'échanges autour de "L'entrepreneuriat des jeunes et la promotion de la classe moyenne agricole et rurale".

L'occasion pour les conférenciers "de mener une réflexion avec les opérateurs du secteur pour identifier ensemble les actions et mécanismes à activer en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural".

Partenaire historique du monde agricole, le Group Crédit Agricole du Maroc n'est pas à sa première initiative en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes.

En effet, comme l'ont rappelé ses dirigeants, le groupe bancaire a développé une série de mécanismes d'accompagnement dédiés aux entrepreneurs ruraux. On peut citer, entre autres, la création du Centre TPE, la conception de produits de financement spécifiques (CAM-GG Jeunes, CAM-GG melkisation), la mobilisation en faveur de l'opérationnalisation du programme Intelaka, notamment dans son volet afférent au monde rural "Al Moustatmir Al Qaraoui".

Alain Bouthy



Le dispositif nouvellement mis en place vise à dynamiser l'entrepreneuriat agricole et rural

Offshoring: inauguration du premier Centre de contact à Tata

Un opérateur offshoring français présent à Marrakech et à Paris depuis plus de 27 ans, a inauguré récemment à Tata, son Centre de contact, le premier du genre au niveau de la province.

Lancé lors d'une cérémonie présidée par le gouverneur de la province de Tata, Salah-Eddine Amal, en présence notamment du directeur général du Centre régional d'investissement Souss-Massa (CRI/SM), Marouane Abdelati, ce

projet s'inscrit en droite ligne des orientations majeures du Plan d'accélération industrielle, dans sa déclinaison régionale, qui vise la création de 1500 emplois dans le secteur de l'offshoring au niveau de la région de Souss-Massa, indique un communiqué du CRI/SM.

Cette installation a été initiée lors de la 18ème édition du Salon international des centres de contact et d'appel (SIC-CAM) organisé à Agadir les 8 et 9 juillet 2021.

Ce Centre contribuera au développement de ce territoire à fort potentiel économique, à travers la création de 50 emplois dans les métiers du Business Process Outsourcing, Développement IT et Relation client, selon la même source.

A cette occasion, le CRI/SM a réitéré son engagement en faveur des investisseurs désirant s'installer dans la région en apportant l'appui et l'accompagnement nécessaires à la concrétisation de leurs projets d'investissement.

Finance participative: "Takaful" avance à grands pas

Takaful, produit financier alternatif à l'assurance classique, avance à grands pas au Maroc pour renforcer l'écosystème de la finance participative qui ne cesse de séduire davantage de clients.

Tant attendue par les différents acteurs du paysage bancaire participatif, cette assurance, qui a fait l'objet d'une circulaire publiée en octobre dernier par l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS), devrait libérer le potentiel du financement participatif à même de s'imposer comme un véritable "concurrent" de celui conventionnel.

D'après Hakim Bensaid, président de l'Association marocaine pour les professionnels de la finance participative (AMFP), la

publication de l'arrêté ministériel et de la circulaire se veut "un pas important" pour l'écosystème de la finance participative, rapporte la MAP.

L'absence de "Takaful" à ce stade représente non seulement un risque pour les banques participatives, mais aussi un frein pour le financement, puisque plusieurs clients potentiels ne souhaitent pas contracter de financement participatif sans une couverture d'assurance, a-t-il indiqué dans un entretien accordé à la MAP.

"Takaful", a soutenu M. Bensaid, va permettre aux banques participatives d'étoffer leurs offres de différents produits/services avec des packages "Charia Compliant" (validés par le Conseil supérieur des oulémas) via le réseau de distribution "BancaTAKAFUL" i.e. Bancassurance, en termes d'assurances décès/invalidité, multirisque habitation (MRH), ainsi qu'à travers les plans d'épargne et d'investissement à l'image de l'épargne retraite, l'épargne éducation et l'épargne Hajj/Oumra.

Et d'ajouter que les opérateurs "Takaful" devraient également soutenir le marché des capitaux via leurs placements des fonds collectés dans des instruments financiers Charia Compliant.

Encore faut-il mettre en place ce marché de capitaux, qui devrait être constitué des "Sukuk", d'un indice boursier "Charia Com-

pliant", des fonds "Charia Compliant" (Organismes de placement collectif immobilier et Organismes de placement collectif en valeurs mobilières).

Ledit marché de capitaux devrait aussi être caractérisé par un univers d'investissement varié et profond et une offre qualitative des instruments financiers (suscitées) afin d'améliorer la capacité des opérateurs "Takaful" à générer des rendements d'investissement pour toutes les parties prenantes, notamment les participants et les actionnaires, a expliqué le président de l'AMFP.

A priori, le dépôt des demandes d'agrément pour le lancement des activités d'assurance Takaful est en cours de réalisation par la majorité des principaux groupes de compagnies d'assurance au Maroc, a noté M. Bensaid. La sensibilisation et la vulgarisation s'imposent plus que jamais. S'il y a des facteurs clés pour le succès de "Takaful" au Maroc, ce sont bel et bien la vulgarisation et la sensibilisation à l'importance de cette assurance.

Dès lors, un travail colossal attend les acteurs de la finance participative pour bien expliquer ce nouveau concept aux clients.

C'est ce qu'a affirmé M. Bensaid qui a cité une étude sur "l'attractivité de l'assurance participative dite Takaful aux yeux des Marocains". Réalisée en janvier 2019 par le cabinet Kantar, en partenariat avec l'AMFP, ladite étude ré-

vèle que 13% des Marocains ont déjà lu, vu ou entendu parler de l'assurance "Takaful" et que sur la base du concept de "Takaful" qui a été exposé, 24% des Marocains souhaitent souscrire à cette assurance.

L'aspect conformité aux principes de la Charia, la notion de la solidarité, l'offre innovante et la rentabilité économique demeurent les principaux points appréciés, a rapporté M. Bensaid, indiquant que l'étude a conclu que "Takaful" est une composante indispensable dans l'écosystème de la finance participative.

Le rôle de cette assurance n'est pas uniquement l'épaullement de l'activité bancaire, mais aussi la contribution à l'inclusion financière d'une tranche importante de la population ne bénéficiant pas de l'assurance, en général.

"Loin d'attiser les passions, ce secteur est plus demandeur d'une démarche professionnelle solide de conquête des clients par la compréhension approfondie de leurs besoins et leurs attentes, la présentation d'une offre innovante et la mise en place d'une communication adaptée", a fait savoir le président de l'AMFP. Un boost assuré à l'activité de la finance participative.

Par ailleurs, M. Bensaid a souligné que les estimations préliminaires des professionnels du secteur des assurances au Maroc font ressortir que la pénétration

potentielle de "Takaful" dans le système des assurances au Maroc serait de l'ordre de 3% à 5% entre 5 à 10 ans du lancement de cette nouvelle industrie.

Les professionnels de la finance participative au Maroc, a-t-il poursuivi, s'accordent à dire que les réalisations des banques participatives seront nettement plus importantes dès la finalisation du développement de l'écosystème financier participatif.

Pour M. Bensaid, l'arrivée prochaine sur le marché des autres produits de financement participatif, notamment le "Salam", "l'Jara Mountahiya Bittamlik" et "l'Istisnaa" devrait permettre aux banques participatives d'étoffer leurs offres et d'élargir leur base clientèle, avec les particuliers, les professionnels et les entreprises.

Les banques participatives et les futurs opérateurs "Takaful" devraient établir une relation "win-win" en capitalisant sur le réseau de distribution "Bancatakal" afin de capter un nouveau segment du marché et devraient aussi soutenir le marché des capitaux, à travers leurs placements dans des instruments financiers "Charia Compliant" (inexistants à ce jour au niveau du marché marocain) pour satisfaire les besoins de financement à moyen et long termes.



Un produit financier alternatif qui devrait libérer le potentiel du financement participatif

Le Maroc participe à la 26^{ème} foire internationale de l'artisanat de Milan

Le Maroc participe à la 26ème édition de la foire internationale de l'artisanat à Milan, considérée comme "le plus grand" salon du secteur en Europe.

Le stand marocain, installé par la Maison de l'artisan, a connu la participation de vingt-cinq exposants, mettant en avant la pluralité et la richesse de l'artisanat marocain dans ses différentes formes, rapporte la MAP.

"L'artisanat marocain reflète la richesse de notre patrimoine culturel ancestral propre et représente le Royaume dans sa dimension multiculturelle", a déclaré lundi à la MAP l'ambassadeur du Maroc en Italie, Youssef Balla, en marge de sa visite au stand marocain.

Le diplomate a souligné que le stand marocain comprend un mariage réussi entre les traditions

multiséculaires de l'artisanat et l'innovation, dans une perspective de valoriser le patrimoine immatériel national et de relever, à la fois, les défis de la mondialisation.

Il a ajouté que l'artisanat local ne cesse de se renouveler, et ce de manière à s'adapter aux nouvelles exigences du design mondial tout en gardant sa personnalité.

"L'artisanat, un secteur stratégique qui ne cesse d'évoluer, revêt

une grande importance économique et sociale et porte une charge culturelle fortement valorisante", a-t-il dit.

Le stand marocain se veut un espace idoine pour mettre en avant la richesse et l'authenticité du patrimoine culturel et artistique du Royaume, offrant aux visiteurs de cette exposition l'occasion de découvrir tout à la fois sa culture, son histoire et le génie de ses arti-

sans. La foire internationale de l'artisanat de Milan (04-12 décembre) est une plate-forme de promotion et de diffusion du savoir-faire en matière d'artisanat, mais également une vitrine permettant aux artisans des différents coins du monde de présenter leurs produits locaux, leurs saveurs et leurs couleurs, ainsi que de prospecter les marchés régionaux et internationaux.

Art & culture

“IL” de Driss Ksikes, une histoire bouleversante, contemporaine et intemporelle

Dans sa pièce de théâtre intitulée “IL”, en représentation depuis novembre dans un théâtre parisien, l'écrivain et dramaturge marocain Driss Ksikes raconte une histoire bouleversante à la fois contemporaine et intemporelle. Sur une mise en scène de Malika Zirari, le spectacle, sous forme de six tableaux, transporte le public dans un voyage époustouflant, à travers le quotidien de six personnages retenus dans un lieu clos, hantés par les fantômes du passé et qui luttent pour s'arracher à une existence de servitude. Il s'agit de trois hommes et de trois femmes qui habitent un lieu souterrain cerné par un mur infranchissable où ils y vivent écrasés sous le poids de leurs humiliations et obsédés par les souvenirs d'un passé peu glorieux. Leur quotidien est scandé par les séismes du monde supérieur et hanté par “IL”, puissance invisible et inaccessible qui les domine.

Les protagonistes ne connaissent “IL” que par la voix de son supposé messager Ilan dont l'existence est carrément mise en doute par certains des personnages, qui rêvent de briser ce mur qui les empêche d'ac-

céder au monde des terriens et de ne plus courber l'échine. Mais pour quitter ce bas-monde, ils sont mis au défi de trouver, en six jours, la clé qui leur ouvrira la voie d'un monde supérieur. Et afin d'accentuer leurs angoisses, Ilan les invite à chercher tout d'abord la clé à l'intérieur de chacun d'entre eux, dans ce qui s'apparente à une invitation à une introspection des protagonistes. La pièce, brillamment interprétée en alternance par les comédiens Fred Aklan, Jeremy Assoun, Khadija Azizi, Alexandra Burais, Céline Crespy, Laura Dallo, Rémi Deswarte, Mathieu Gordien, Thaïs Moreau, Quentin Nicolet, Lorena Negrescu et Guy Vareilhès, de la compagnie Kalimate, créée par Malika Zirari, capte l'attention dès le départ.

L'intrigue est complète et le spectateur est conquis dès le début de la pièce par la crudité de la scène. Il se retrouve face à six figures immobiles toutes vêtues de noir et au visage défiguré. Dans une ambiance rythmée par les murmures des personnages qui se chuchotent cachés, chacun, derrière l'une des six figures, le public est d'emblée engagé dans ses propres ré-

flexions.

Porteur d'une forte charge émotionnelle et à la faveur aussi d'une mise en scène originale et sublime, le spectacle invite à la méditation sur nombre de questionnements, notamment d'ordre existentiel, à travers les histoires personnelles racontées par les protagonistes.

Avec une mise en scène qui puise dans une véritable originalité et des comédiens qui portent à merveille non pas seulement des personnages, mais aussi des pans entiers de l'être humain, avec une sensibilité et une émotion débordantes, le spectacle se veut inoubliable.

Face à l'adversité et au sentiment d'oppression dans un lieu sombre éclairé par les néons où ils sont retenus, les personnages se parlent sans se regarder. Se considérant comme des “sous-hommes” ou “des bons à rien”, ils se veulent transparents en se livrant à des confidences sur leurs déboires avant de se trouver coincés sous l'emprise de “IL”.

Dans cette ambiance troublante, ils s'interrogent aussi sur leur capacité à retrouver une place dans le monde d'en haut,

où conflits armés, misère et hypocrisie humaine sont les maîtres mots, encore faut-il qu'ils parviennent à se libérer du joug de “IL”. A coup d'interrogations et d'échanges de réflexions mais aussi d'invocations d'“IL” et de son messager Ilan, les six retenus, issus de classes sociales et de professions différentes, finissent par remettre en question l'opportunité de quitter ce lieu sinistre et de retrouver leur liberté perdue.

Essayiste, romancier et dramaturge, Driss Ksikes a reçu plusieurs distinctions à l'international pour ses pièces de théâtre, dont celle du National Studio Theater de Londres parmi les six meilleurs dramaturges africains. Créée par Malika Zirari, la compagnie Kalimate veut promouvoir un théâtre universel et humaniste, favorisant l'interpénétration des cultures et la connaissance de l'autre.

En mettant en lumière des textes inconnus ou peu connus du grand public et notamment ceux issus du monde arabe, la compagnie entend contribuer à briser les blocages interculturels entre l'Occident et le reste du monde.



Hommage à feu Nouredine Saïl, “figure incontournable” de la scène culturelle marocaine



L'Institut français de Casablanca a rendu hommage récemment à feu Nouredine Saïl, “figure incontournable” et valeur sûre de la scène culturelle marocaine.

Lors d'une veillée philosophique

dans le cadre de la Nuit des philosophes, les différents intervenants se sont remémorés les nombreuses actions de Nouredine Saïl en faveur du cinéma au Maroc en consacrant sa vie au rayonnement du septième

art, ainsi que ses valeurs d'honnêteté, d'intégrité, de compétence et de dévouement.

Ils ont aussi mis en avant son militantisme acharné pour faire briller de mille feux le cinéma marocain et africain et propulser la culture cinématographique marocaine vers des sphères inédites.

Les intervenants ont tenu à rendre hommage à ce grand cinéphile passionné, en mouvement perpétuel, honorant ainsi “un débattre passionné qui a su imprégner plusieurs générations de l'amour du cinéma”. Tout en rappelant son rôle dans la promotion et l'ancrage de la culture du cinéma au Maroc, Driss Ksikes, écrivain, journaliste et chercheur a affirmé avec émotion avoir “beaucoup appris” de feu Nouredine Saïl par “son éthique, son humilité, sa discrétion, son exigence intellectuelle et son savoir” qu'il puisait dans ses innombrables lectures

d'ouvrages. “C'est un Africain dans l'âme”, un expert créatif et profondément engagé, un grand orateur et fêru de littérature, a-t-il souligné.

Cette cérémonie, à laquelle a assisté l'épouse du défunt, Nadia Larget, a été marquée par la projection d'un montage de séquences d'interventions de feu Saïl, lors de rencontres, conférences et autres événements ponctués de prises de parole talentueuses fondées sur une immense culture.

Ce sont là des réflexions généreuses qui reflètent la grande culture de cet homme d'action et de raison, un philosophe, intellectuel, critique et fin observateur, souligne la vidéo.

Feu Saïl est décédé le 15 décembre 2020 à l'âge de 73 ans. Scénariste, romancier et producteur, le défunt est une valeur sûre de la scène culturelle marocaine qui a laissé en héritage l'exemple d'un intellectuel engagé.

Ancien directeur de la chaîne de télévision 2M et du Centre cinématographique marocain (CCM), Nouredine Saïl est aussi le fondateur, en 1973, de la Fédération nationale des ciné-clubs du Maroc, qui a joué un rôle pionnier dans la diffusion de la culture cinématographique au Royaume.

Après un début de carrière à la première chaîne de télévision marocaine TVM, et à la chaîne de télévision française Canal Plus Horizon, feu Saïl a présidé aux destinées de 2M (2000-2003) et puis du CCM (2003-2014) qu'il a marqués de sa rigueur professionnelle et de son exigence intellectuelle.

Le défunt marquera pour longtemps le monde du cinéma africain après avoir créé le Festival du cinéma africain de Khouribga, qui est devenu au fil des ans un rendez-vous incontournable des cinéphiles venus d'Afrique et d'ailleurs.

Les guitares de Keith Richards et Paul McCartney aux enchères en Californie

Les Beatles plus forts que les Rolling Stones, ou l'inverse? L'une des plus vieilles controverses de l'histoire du rock pourrait bientôt trouver un début de réponse, en tout cas dans le monde des enchères, et ce grâce à la technologie NFT, qui a le vent en poupe.

Une guitare des Stones, accompagnée par une vidéo authentifiée par un certificat d'authenticité NFT et montrant Keith Richards en train de signer cette Gibson ES-335, devrait dépasser le prix d'une basse dédiée par Paul McCartney, lors d'une vente aux enchères à Beverly Hills (Californie) le mois prochain. "Je



pense que Keith Richards va gagner ce coup-ci, parce que c'est amusant et qu'il y a le NFT", a dit Martin Nolan, le directeur exécutif de la maison Julien's Auctions, qui organise la vente.

Les NFT (pour "jetons non fongibles") sont des certificats d'authenticité associés à un objet virtuel qu'ils rendent ainsi unique. Quasiement inconnus voici encore un an, ils représentent pour certains la nouvelle poule aux oeufs d'or du marché de l'art contemporain.

D'après Julien's Auctions, la guitare accompagnée de ce premier NFT jamais offert par Keith Richards devrait partir entre 6.000 et 8.000 dollars, tandis que la basse Hofner signée Paul McCartney est estimée entre 4.000 et 6.000 dollars.

Les deux instruments font partie d'une vente caritative qui collecte des fonds pour payer des soins aux professionnels de la musique dans le besoin.

Signe que les temps ont changé, le lot le plus emblématique n'est lié ni aux Beatles ni aux Stones mais aux boys band sud-coréen BTS.

Les icônes de la K-pop ont offert les sept costumes taillés sur mesure qu'ils portaient lors de la dernière cérémonie des Grammy Awards, pour un montant estimé entre 30.000 et 50.000 dollars. "Ils ont une communauté de fans tellement gigantesque partout dans le monde", explique M. Nolan.

La vente se tiendra le 30 janvier à Los Angeles et via Internet.

Deux écrivains marocains sur la longue liste du Prix Sheikh Zayed du livre dans la catégorie "Littérature"

Les écrivains marocains Said Benkrad et Said Bensaid Alaoui ont été sélectionnés dans la longue liste de la 16ème édition du Prix Sheikh Zayed du livre (Sheikh Zayed Book Award), dans la catégorie "Littérature", portant ainsi le nombre de Marocains qualifiés pour cette liste à onze écrivains.

Said Benkrad a intégré cette liste pour son livre "Ma confusion et mes pensées m'emportent. La biographie de la formation", publié par le "Centre culturel du livre pour l'édition et la distribution" en 2021, tandis que Said Bensaid Alaoui s'est qualifié pour son ouvrage «Prison de Qara» (Habs Qara), publié par le "Centre culturel du livre pour l'édition et la distribution" en 2021.

Le Prix a indiqué sur son site Internet que la longue liste dans la branche littérature comprenait 15 œuvres de romanciers, écrivains et poètes de neuf pays arabes (Maroc, Emirats, Irak, Egypte, Sultanat d'Oman, Mauritanie, Syrie, Arabie saoudite et Koweït), ajoutant que les œuvres de la catégorie «textes littéraires» comptait le plus grand nombre de titres de la liste avec 13 nominations.

Il est à noter que la catégorie littérature de ce prix a attiré 852 œuvres lors de l'édition de cette année, soit une augmentation de 4% du nombre de nominations par rapport à l'édition précédente.

Neuf Marocains ont été qualifiés pour la longue liste du Prix Sheikh Zayed du livre dans ses différentes catégories.

Il s'agit d'Oussama Sghir, Nizar Karboubt et Mustapha Rajouane dans la catégorie «jeune auteur», Rajae Mellah et Yassine Hazkar dans la catégorie «Littérature jeunesse», Abdennour Kharraki dans la catégorie «Traduction», Mohamed Nouredine Afaya dans la catégorie «Développement et construction de l'Etat» et Mohamed Dahi et Zhou Kerram dans la catégorie «Arts et études critiques».

Le Prix Sheikh Zayed du livre récompense les œuvres d'auteurs et de penseurs dans les domaines de la littérature, des arts et des sciences humaines en arabe et dans d'autres langues. Il rend également hommage aux auteurs de livres sur la culture et la civilisation arabes en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en russe.

Les couvre-chefs de Chafik Ezzouguari (*)

C'est Shakespeare qui l'édicte dans sa comédie «Comme il vous plaira» : «Le monde entier est un théâtre, et tous, hommes et femmes, n'en sont que les acteurs. Et notre vie durant nous jouons plusieurs rôles».

Cette multiplicité de l'être est inscrite dans les gènes de notre Chafik national. Ce soi multiple est ce qui caractérise le plus ses actes : son acte de vivre, son acte de créer plastiquement, son acte d'écrire... et j'en passe et des meilleurs. Notamment son humour, son excès de joie de vivre, sa capacité à dévorer avec gaieté les jours et les nuits, sa fidélité envers son prochain et ses espaces de mémoire, de résidence et de création. Et son inclination pour le travail perfectionné en matière d'art, d'élaboration de critiques artistiques et d'écriture de chroniques journalistiques, ainsi que de conception et d'organisation d'activités culturelles.

C'est pourquoi la multiplicité de ses couvre-chefs me semble une image fort appropriée pour l'approcher. Seulement l'approcher, effleurer seulement la sève vitale qui le meut, car le cerner dans sa plénitude, dire sa totalité est un défi titanesque que je ne peux relever.

Il y eut d'abord, en la défunte décennie 1980 et dans le giron d'une scène culturelle active et engagée, un premier et fécond contact qui s'est pérennisé par la suite. De Fédala, déjà décrite par Al Bakri, sa cité d'adoption et d'inspiration, tant chérie par lui, il s'armait de sa musette pour rejoindre les cieux où rayonnait le Maroc artistique et culturel, arborant, dans notre imaginaire, un casque de commandeur de la Légion d'honneur dérobé à Georges Hersent, le fondateur de la Compagnie franco-marocaine de Fédala. Et nous lui rendions la politesse en nous déplaçant chez lui, venant en pèlerinage en ces lieux, modestes ou fastes, qui insufflaient une activité artistique et culturelle intense à Mohammédia, la ville de Chafik qui allait devenir mienne aussi. Sans sa présence, Mohammédia, la nôtre, n'existerait aucunement. Au point qu'il en est devenu un monument vivant, un symbole, autant que la Kasbah, la mosquée blanche, le palais Murat, les deux ponts, le Casino ou Miramar... et la zaouia Miloudia!

En tous ces espaces, et en bien d'autres, Chafik se plaît à emprunter le chapeau de Paul Gauguin immortalisé dans l'autoportrait de l'artiste. Car peintre il est, poétiquement peintre. Ce qui explique qu'il soit un des premiers plasticiens marocains à interroger le rapport entre la poésie et sa représentation picturale. Comme il est l'un des précurseurs de la nouvelle figuration marocaine. Et l'un des praticiens de la «poésie muette» qu'est la peinture qui ont fait, avant bien autres, offrande à nos regards d'œuvres réalisées selon les techniques des arts graphiques. Et le voilà ailleurs, notre Chafik hanté par les lettres, ébloui par les mots, portant une casquette de Gavroche, cette casquette mythique de l'enfant du même nom et symbole de liberté, personnage emblématique des «Misérables» de Victor Hugo, inspiré également d'un célèbre tableau de Delacroix. Liberté est, en effet, la valeur maîtresse qu'honore sa plume, qu'elle use de l'encre de la critique artistique ou de celle de l'histoire au quotidien, le journalisme. Mais aussi éthique, défense de l'esthétiquement beau face à la laideur qui affecte notre droit à une vision sereine, à ne pas voir notre regard blessé par la platitude qui s'impose, à cause des règles du mercantilisme triomphant, sur les murs des galeries d'art et des villes ruralisées.

Chafik s'est toujours opposé à être encarté sous une enseigne partisane. Mais a toujours été un compagnon actif, et très présent, de la mouvance progressiste et moderniste, de ses luttes et ses manifestations culturelles, se couvrant du bérêt de Guevara. Demeure ancrée dans ma mémoire, entre autres, son affiche de soutien à la cause palestinienne... alors que le Maroc officiel avait prohibé toute évocation de cette cause à la suite d'un Conseil national de l'OLP tenu à Alger.

Tolérant par essence et conviction, Chafik ne se défend de tolérer qu'un seul et unique couvre-chef : le turban sclérosé et inquisiteur des intégristes de tout bord et de toutes confessions.

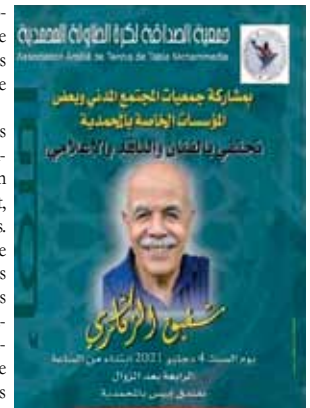
Dans les nuits éthérées et vaporeuses, Chafik emprunte, en ricanant, le chapeau melon de Charlot. Et gare à qui se trouve dans sa ligne de tir! Ses moqueries, profondément sarcastiques, tournent les immortels et les mortels en dérision. Et métamorphosent les situations les plus banales en authentiques tableaux de la Commedia dell'arte.



Chafik, je te tire mon chapeau, l'enlève et le rebats vers le bas en marque de respect pour ton œuvre, déjà accumulée et celle à venir, en reconnaissance à la vie qui a fait de toi un ami, qui fait de toi un grand homme et un grand ami, mon ami, notre ami à tous et à toutes. Toi, tu peux garder ton couvre-chef, car il t'est permis, à toi Ezzouguari, ce qui n'est point permis aux autres!

Par Said Ahid

(*) : Témoignage présenté à l'occasion de l'hommage rendu au peintre, critique artistique et journaliste Chafik Ezzouguari, par divers acteurs associés à Mohammédia (4/12/2021)



Portrait

Frédéric
Jousset,
mécène
aventurier*L'art pour
tous et
partout*

"Donner envie" d'art à tous, en mer, à terre et sur la toile: c'est l'objectif de Frédéric Jousset, 51 ans, entrepreneur millionnaire et grand mécène français, nourri de culture depuis l'enfance.

Depuis deux ans, en partenariat avec les grands musées et institutions, il s'y consacre exclusivement sur tous les fronts. Via une plateforme de rencontres et de conférences, physiques ou virtuelles, rassemblant un millier de passionnés d'art et des personnes

âgées dans les Ehpad autour d'œuvres de leur choix.

Une autre plateforme, éducative, qu'il a créée avec l'université parisienne de la Sorbonne, propose une formation diplômante en histoire de l'art, ouverte à tous.

Un camion-musée itinérant va bientôt sillonner les routes de France à la rencontre du public avec des tableaux du Centre Pompidou. Fin 2022, un catamaran géant, sorte de musée interactif en construction en Italie, doit naviguer de port en port à travers le monde.

Crise de la cinquantaine ? Effets de la crise sanitaire ? "Tout ça mélangé. C'est un peu comme un appel", dit-il à l'AFP, heureux d'avoir eu un père, président de l'École normale de musique à Paris et une mère, conservatrice en chef au Centre Pompidou, institution culturelle de la capitale française, qui lui ont transmis "leur amour de la culture".

"Après 20 ans d'activité professionnelle comme entrepreneur, j'ai souhaité me consacrer pleinement à ma passion, l'art, pour réduire la fracture culturelle", explique-t-il depuis Londres, où il a élu domicile.

Co-fondateur en 2000 de Wehelp, une licorne qui a fait sa fortune, il est devenu à 35 ans grand mécène du Louvre, dont il est administrateur.

En son sein, il a participé au financement d'un chantier de fouilles au Soudan ainsi qu'à l'élaboration d'un site Internet pour les enfants.

"J'ai donné un million d'euros à l'époque pour financer des programmes de culture dans les prisons", raconte le quinquagénaire.

Le magazine Forbes, connu pour ses classements des riches décisionnaires de la planète, vient de lui consacrer sa Une, en France.

Cette ascension, il la doit aussi à une endurance à toute épreuve, dit-il, en évoquant un autre pan de sa personnalité: l'"alpiniste" qui a gravi l'Everest "le 23 mai 2019", l'une de ses "plus fortes expériences humaines et métaphysiques".

Frédéric Jousset "ne croit pas au 100% numérique à la place de l'humain, mais comme moyen d'augmenter ses capacités de médiation". Car "si la fracture numérique se réduit et que presque 100% des jeunes disposent aujourd'hui d'un smartphone, on ne peut pas en dire autant de la fracture culturelle", dit-il.

"Toutes les études le montrent: le taux de pénétration des ouvriers au Louvre n'a pas changé depuis 30 ans. On a réussi à diffuser largement l'éducation, les soins, mais pas la culture, malgré 80.000 musées dans le monde dont 8.000 en France". "Le

problème ne vient pas de l'offre mais de la demande, qui n'a pas changé depuis 60 ans", tranche-t-il.

Fort de ce constat, il a lancé Art Explora fin 2019, une fondation pour financer des actions visant à réduire la fracture culturelle.

Un fonds d'investissement, ArtNova, alimenté par ses propres investissements dans le secteur de l'art, dont Beaux-Arts magazine, qu'il a racheté en 2016 et développé, lui reverse 50% de ses gains.

En partenariat avec l'Académie des Beaux-Arts, un prix européen récompense chaque année de 150.000 euros des musées aux projets innovants. Parmi eux, le Mucem de Marseille, dans le sud de la France, qui a fait venir à lui, en bus, gratuitement, des populations défavorisées des quartiers nord de la ville.

"Je crois aux artistes comme agents du changement", dit le mécène qui collectionne ceux "qui lui parlent du monde dans lequel il vit", invités en résidence à la cité internationale des arts de Montmartre deux fois par an à Paris.

Son dernier projet d'envergure ? Le Hangar Y, à Meudon, en région parisienne, qui abritait des dirigeables et était à l'abandon, est transformé en centre d'art et devrait ouvrir ses portes au public en septembre 2022.



Après 20 ans d'activité professionnelle comme entrepreneur, j'ai souhaité me consacrer pleinement à ma passion, l'art, pour réduire la fracture culturelle

LET S WORK
Siège social : PLACE ALBERT 1ER 60 RUE LIEUTENANT MAHROUD ETG 1 APPT 2 - Casablanca -
I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 23/11/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : Objet: la société a pour objet directement: - Import et export marchand ou intermédiaire effectuant*
Dénomination : « LET S WORK » -Siège : PLACE ALBERT 1ER 60 RUE LIEUTENANT MAHROUD ETG 1 APPT 2 Casablanca. - Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 DHS répartie comme suite: - MR MUSTAPHA AZROU-MAHLI : 1000 PARTS. -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : MR MUSTAPHA AZROU-MAHLI pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 803121 en date du 06/12/2021, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 524671.
Pour extrait et mention gérance
N° 10 926/PA

RENFETEC
Siège social : PLACE ALBERT 1ER 60 RUE LIEUTENANT MAHROUD ETG 1 APPT 2 - Casablanca -
I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 23/11/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : Objet: la société a pour objet directement: - Import et export marchand ou intermédiaire effectuant*
Dénomination : « RENFETEC » -Siège : PLACE ALBERT 1ER 60 RUE LIEUTENANT MAHROUD ETG 1 APPT 2 Casablanca. - Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 DHS répartie comme suite: - MR KOUBI ABDELAZIZ : 500 PARTS, MR BELATTAR MOHAMMED : 500 PARTS -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : MR KOUBI ABDELAZIZ ET MR BELATTAR MOHAMMED pour une durée illimitée. - Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 803122 en date du 06/12/2021, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 524673.
Pour extrait et mention gérance.
N° 10 927/PA

NEO BEAUTE
Siège social : HADIKAT OUM RABII 1 ENT 6 APT 80 RDC OULFA HAY HASSANI - Casablanca -
I- Suivant PV de l'AGEO du 21/10/2021 les associés de la société « NEO BEAUTE » ont décidé de :- Transfert Siège de: 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 Casablanca A HADIKAT OUM RABII 1 ENT 6 APT 80 RDC OULFA HAY HASSANI Casablanca. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 802028 en date du 26/11/2021.
Transfert Siège
N° 10 928/PA

UTC CONCEPT SARL
Au capital de 100.000.00 Dirhams
Siège social: 57 BD JININE LOT RATC HAY AL QODS CASABLANCA R.C. : 427133
MODIFICATION
Suivant l'AGE en date du 30/11/2021 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :
1 : RATIFICATION DE CESSION DES PARTS SOCIALES :
L'assemblée donne son approbation à la cession de 750 parts sociales de MR MOUTAY ZAKARIA JAMALI IDRISSE AIT BEN ALI au prix forfaitaire de 7.500,00 dirhams
N° 10 929/PA

2 : DEMISSION D'UN COGERANT :
MR MOULAY ZAKARIA JAMALI IDRISSE est démissionnaire de ses fonctions de cogérant de la société UTC CONCEPT à compter du 30/11/2021
3 : CHANGEMENT DE LA FORME JURIDIQUE :
Au vu de la cession des parts sus-indiquée et compte tenu du fait que les parts sociales se sont réunies entre les mains d'une seule personne, il a été décidé le changement de la forme juridique de la société UTC CONCEPT DE SARL à SARL à Associé Unique.
N° 10 930/PA

4 : AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL :
MR MOHAMED AIT BEN ALI devenu associé unique de la société UTC CONCEPT, décide d'augmenter le capital social pour le porter à UN MILLION (1.000.000) de dirhams par apport en numéraire, d'une somme de 900.000 dirhams correspondant à 9000 parts sociales d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune.
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 06/12/2021 sous le numéro 803310
N° 10 931/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PREFECTURE DE MARRAKECH
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 87/2021/INDH

Le Wali de la Région de Marrakech-Safi et Gouverneur de la Préfecture de Marrakech informe le public intéressé par l'Appel d'Offres Ouvert N°87/2021/INDH du 23 décembre 2021 à 10 heures relatifs à l'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL AU PROFIT DU CENTRE D'EPANOUISSEMENT DES JEUNES ET DES ENFANTS A LA COMMUNE OUAHATE SIDI BRAHIM A LA PREFECTURE DE MARRAKECH : (MARCHE ALLOTI):

-Lot 1 : MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL DIDACTIQUE
-Lot 2 : MATERIEL TECHNIQUE AUDIOVISUEL ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

des modifications suivantes:

1- BORDEREAU DES PRIX DETAIL ESTIMATIF:
Lot N°1 :
Les désignations des prix n° 30 à 39 ont été changées. Les quantités restent inchangées.

2- AVIS D'APPEL D'OFFRE: TABLEAU DE DESIGNATION DES ECHANTILLONS ET CATALOGUES
LOT N° 1: le prix n° 3 est ajouté comme échantillon
LOT N° 2: le prix n° 27 est ajouté comme catalogue.

3- REGLEMENT DE CONSULTATION:
Dépôt des échantillons et catalogues PAGE N° 4:
LOT N° 1: le prix n° 3 est ajouté comme échantillon
LOT N° 2: le prix n° 27 est ajouté comme catalogue
N°10 933/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
COMMUNE ELMERS

AVIS DE CONCOURS
D'aptitude professionnelle

Le Président de la commune ELMERS annonce qu'il sera organisé un concours d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint technique 2^e grade, ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique 3^e grade.

Les candidats concernés doivent déposer leurs dossiers au bureau (service des ressources humaines) de la commune el mers et suivant le tableau ci-dessous :

Grade de promotion	Nombre de poste	Dernier délais de dépôt des dossiers	Date et lieu de concours
Adjoint technique 2 ^e grade	01	27/12/2021	29/12/2021 au siège de la commune Elmers à 9heure

N°10 931/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
CONSEIL PROVINCIAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES, MARCHES, PATRIMOINE ET MATERIELS
BUREAU DES ACHATS ET MARCHES

AVIS RECTIFICATIF
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DES PRIX N°01/BM/SAF/2021

Le Président du Conseil Provincial de Chtouka Ait Baha porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°01/BM/SAF/2021 du 27 Décembre 2021 à 10H RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN centre commercial à la Commune de Massa, Province Chtouka Ait Baha;

A été rectifié comme suit :

Il est exigé pour le présent appel d'offre le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
A	A2	3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 durement de consultation

Le reste demeure sans changement
N°10 932/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF2137/2021
AVIS D'APPEL
D'OFFRES NEGOCIE
N°20/2021CBG

21/12/2021.à11h40 sera
procède au siège de la com-
mune de BENGUERIR
(salle de Réunion) à l'ouver-
ture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offre NEGOCIE
N°20/2021 pour :
*L'AFFERMAGE DES
DROIT D'ENTREE AU
SOUK HEBDOMADAIRE
« THLATHE DE BEN GUE-
RIR » POUR L' EXERCICE
2022*
LE COUT ESTIMATIF EST
DE 1.800.000,00DH (UN
MILLION HUIT CENT
MILLE DIRHAMS)
Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré auprès du
service des R.F, il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'état (www.mar-
chéspublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis auprès du
bureau d'ordre de la com-
mune.

• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception.
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis.

• Soit les déposés par voie
électronique dans le portail
des Marchés publics.

Les dossiers de candidature
doivent comprendre les
pièces conformes à celles
prévues aux articles 27, 29
et 31 du décret n°2.12.349
du 08 jourmada 1434 (20
Mars 2013) fixant les condi-
tions et les formes de passa-
tion des marchés publics
ainsi que certaines règles re-
latives à leur gestion et à
leur contrôle à savoir :
I - DOSSIER ADMINIS-
TRATIF :

- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justi-
fiantes les pouvoirs confè-
rent à la personne agissant
au nom du Concurrent.

- L'attestation ou copie dé-
livrée depuis moins d'un an
par l'administration compé-
tente du lieu d'imposition
certifiant que le concurrent
est en situation fiscale régu-
lière.

- Copie de cahiers des
charges (CPS) signe et pa-
raphe.

- L'attestation ou copie dé-
livrée depuis moins d'un an
par la CNSScertifiant que le
Concurrent est en situation
régulière envers cet orga-
nisme.

- Le récépissé du caution-
nement provisoire ou l'at-
testation de la caution
personnelle et solidaire en
tenant lieu fixée à :
100.000,00 DH (CENT
MILLE DIRHAMS)

- Le certificat d'immatricu-
lation au registre du com-
merce.

- Copie conforme de C.I.N
II-DOSSIER TECHNIQUE :

- une note indiquant les
moyens humains et techni-
ques du concurrent, le
lieu la date la nature et l'im-
portance des prestations
qu'il a exécutées

DERNIER DELAIS DE DE-
POSITION DES DOSSIERS
:LE21/12/2021 à 11h.

NB : LE PAYEMENT DU
LOYER SERA EFFECTUE
PAR CHERQUE CERTIFIE
AU NOM DE Mr LE PER-
CEPTEUR DE BEN GUE-
RIR DANS LES 48 Heures .
N° 10 937/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF :2135/2021
AVIS D'APPEL
D'OFFRES NEGOCIE
N°21/2021CBG

21/12/2021.à12h30 sera
procède au siège de la com-
mune de BENGUERIR
(salle de Réunion) à l'ouver-
ture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offre négocie
N°21/2021 pour :
*L'AFFERMAGE DE
L'AIRE AUX BESTIAUX
DU SOUK HEBDOMA-
DAIRE « THLATHE DE
BEN GUERIR » POUR L'
EXERCICE 2022*
LE COUT ESTIMATIF EST
DE 4.800.000,00DH (QUA-
TRE MILLION HUIT
CENT MILLE DIRHAMS)
Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré auprès Du
service des R.F, il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'état (www.mar-
chéspublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis auprès du
bureau d'ordre de la com-
mune.

• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception.
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission

d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis.

• Soit les déposés par voie
électronique dans le portail
des Marchés publics.

Les dossiers de candidature
doivent comprendre les
pièces conformes à celles
prévues aux articles 27, 29
et 31 du décret n°2.12.349
du 08 jourmada 1434 (20
Mars 2013) fixant les condi-
tions et les formes de passa-
tion des marchés publics
ainsi que certaines règles re-
latives à leur gestion et à
leur contrôle à savoir :
I - DOSSIER ADMINIS-
TRATIF :

- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justi-
fiantes les pouvoirs confè-
rent à la personne agissant
au nom du Concurrent.

- L'attestation ou copie dé-
livrée depuis moins d'un an
par l'administration compé-
tente du lieu d'imposition
certifiant que le concurrent
est en situation fiscale régu-
lière.

- Copie de cahiers des
charges (CPS) signe et pa-
raphe.

- L'attestation ou copie dé-
livrée depuis moins d'un an
par la CNSScertifiant que le
Concurrent est en situation
régulière envers cet orga-
nisme.

- Le récépissé du caution-
nement provisoire ou l'at-
testation de la caution
personnelle et solidaire en
tenant lieu fixée à :
150.000,00 DH (CENT CIN-
QUANTE MILLE DI-
RHAMS)

- Le certificat d'immatricu-
lation au registre du com-
merce.

- Copie conforme de C.I.N
II-DOSSIER TECHNIQUE :

- une note indiquant les
moyens humains et techni-
ques du concurrent, le
lieu la date la nature et
l'importance des presta-
tions qu'il a exécutées.
DERNIER DELAIS DE DE-
POSITION DES DOSSIERS
:LE21/12/2021 à 12h.
NB : LE PAYEMENT DU
LOYER SERA EFFECTUE

PAR CHERQUE CERTIFIE
AU NOM DE Mr LE PER-
CEPTEUR DE BEN GUE-
RIR DANS LES 48Heures .
N° 10 938/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF2136./2021
AVIS D'APPEL
D'OFFRES NEGOCIE
N° 22/2021CBG

21/12/2021.à13h30sera
procède au siège de la com-
mune de BENGUERIR
(salle de Réunion) à l'ouver-
ture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offre négociéN°
22/2021 pour :
*L'AFFERMAGE DE
L'ABATTOIRE DE BEN
GUERIR » POUR L' EXER-
CICE 2022*
LE COUT ESTIMATIF EST
DE 700.000,00DH (SEPT
CENT MILLE DIRHAMS)
Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré auprès Du
service des R.F, il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'état (www.mar-
chéspublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis auprès du
bureau d'ordre de la com-
mune.

• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception.

• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis.

• Soit les déposés par voie
électronique dans le portail
des Marchés publics.

Les dossiers de candidature
doivent comprendre les
pièces conformes à celles
prévues aux articles 27, 29
et 31 du décret n°2.12.349
du 08 jourmada 1434 (20
Mars 2013) fixant les condi-
tions et les formes de passa-
tion des marchés publics
ainsi que certaines règles re-
latives à leur gestion et à
leur contrôle à savoir :

I - DOSSIER ADMINIS-
TRATIF :

- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justi-
fiantes les pouvoirs confè-
rent à la personne agissant
au nom du Concurrent.

- L'attestation ou copie dé-
livrée depuis moins d'un an
par l'administration compé-
tente du lieu d'imposition
certifiant que le concurrent

est en situation fiscale régu-
lière.

- Copie de cahiers des
charges (CPS) signe et pa-
raphe.

- L'attestation ou copie dé-
livrée depuis moins d'un an
par la CNSScertifiant que le
Concurrent est en situation
régulière envers cet orga-
nisme.

- Le récépissé du caution-
nement provisoire ou l'at-
testation de la caution
personnelle et solidaire en
tenant lieu fixée à : 50.000,00
DH (CINQUANTE MILLE
DIRHAMS)

- Le certificat d'immatricu-
lation au registre du com-
merce.

- Copie conforme de C.I.N
II-DOSSIER TECHNIQUE :

- une note indiquant les
moyens humains et techni-
ques du concurrent, le
lieu la date la nature et
l'importance des presta-
tions qu'il a exécutées.

DERNIER DELAIS DE DE-
POSITION DES DOSSIERS
:LE21/12/2021 à 13h.
NB : LE PAYEMENT DU
LOYER SERA EFFECTUE
PAR CHERQUE CERTIFIE
AU NOM DE Mr LE PER-
CEPTEUR DE BEN GUE-
RIR DANS LES 48 Heures .
N° 10 939/PA

إعلان

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم تازة
دائرة واد امليل
قيادة بوحلو
جماعة بوحلو
* ****

ينهي رئيس الجماعة الترابية بوحلو الى مكاتب الدراسة المختصة انه عملا بمقتضيات المادة
78 من القانون 113.14 يتعلق بالجماعات والمقاطعات. ستشرح الجماعة بسلك مسطرة وضع
برنامج عمل الجماعة. وسيعهد بذلك الى مكتب مختص .
وعليه، وعلى كل من يهيمه الامر الاتصال بالجماعة من اجل سحب رسالة الاستشارة.

N°10 936/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL HAJEB
COMMUNE D'AGOURAI

Avis
d'Examen d'Aptitude Professionnelle au Titre de L'Année
2021

Le Président de La Commune d'Agourai ; Porte à la Connaissance des Fonctionnaires Relevant de la Commune
que L' Examen d'Aptitude Professionnelle au titre de l' Année 2021 , Sera Organisé Le 31 /12/2021 ; Au Profit
des Fonctionnaires Classés Dans Les Echelles 9 et 7 , Justifiant 6 Ans d'Ancienneté Dans leurs Grades a la
Date du premier Examen.

Grade	Grade d'Accès	Condition de Participation	Nombre de Poste	Date et Heure d'Organisation de l'Examen	Dernier Délai de Dépôt des Candidatures	Lieu de Dépôt de Candidature	Lieu de Déroulement de l'Examen
Rédacteur 3 ^{ème} Grade	Rédacteur 2 ^{ème} Grade	L'Examen est ouvert aux fonctionnaires justifiant ou moins six ans d'Ancienneté dans leurs grades à la Date du Premier Examen	01	31/12/2021 à 09H	28/12/2021	Le Président de la Commune d'Agourai (Bureau d'Ordre)	Commune d' Agourai
Adjoint Administratif 2 ^{ème} Grade	Adjoint Administratif 1 ^{er} Grade	L'Examen est ouvert aux fonctionnaires justifiant ou moins six ans d'Ancienneté dans leurs grades à la Date du Premier Examen	01	31/12/2021 à 09H	28/12/2021	Le Président de la Commune d'Agourai (Bureau d'Ordre)	Commune d' Agourai

N°10 935/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL MEDIOUNA
COMMUNE LAHRAOUIYINE
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT
DES RESSOURCES FINANCIERES

AVIS DE DEPOT

Le Président de la commune LAHRAOUIYINE an-
nonce au public, qu'une enquête COMMODO ET IN-
COMMODO a été ouverte dans un délai de 15 Jours à
partir de la publication d'un avis relatif à une demande
d'autorisation d'ouverture d'une parapharmacie au nom
de Mr Yassine Daou sis : Lot Al Omrane Res Nadia
FB108/9 titre foncier 286362/12 zone d'urbanisation nou-
velle Al Omrane Lahaouiyyine.

A cet effet un registre est mis à la disposition du public
au service économique et développement des ressources fi-
nancières auprès de la commune Lahaouiyyine pour consi-
gner toutes observations ou réclamations de ce sujet.

N° 10 934/PA

Dom Services
Centre d'affaire/service
Création et domiciliation
9 rue Al Banafssaj
Res Jamal
2e etg N° 4 Mers Sultan
Casablanca
0522480888

Avis de constitution
d'une SARL AU société
Mono Holding
Aux termes d'un acte sous
seing privé signé en no-
vembre 2021 à Casablanca,
il a été établi les statuts
d'une société à responsabi-
lité limitée à associé
unique, dont les caractéris-
tiques sont les suivantes :

- Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique S.A.R.L.A.U.
- Objet : la société a pour objet principal :
- La prise de participation dans toutes sociétés financières, industrielles et commerciales ;
- L'administration et la gestion des dites participations
- La participation à tous organes de gestion des dites sociétés
- La gestion de portefeuille des valeurs mobilières ou des tiers émis par des personnes morales.

- Dénomination sociale : Mono Holding
- Siège social : 211, Boulevard Yacoub El Mansour 2ème étage Casablanca
- Capital social : il est fixé à la somme de cent mille dirhams (100.000,00 DH) divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'associée Mme Malika Loudiyi.

- Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre de commerce, sauf prorogation ou dissolution anticipée ;
- Gérance : La société est gérée pour une durée indéterminée par Monsieur Mounir Belmaachi

- Exercice social : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca en date du 09-11-2021.

N° 10 908/PA

RICHE MOUSSE SARL AU

CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 22/11/2021 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination: RICHE MOUSSE SARL AU
- Objet Social : - FABRICATION DES MATELAS / IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFETUANT), NEGOCIANT
- Siège social : DOUAR LABRIRATE N° 03 RIAH DEROUA BERRECHID
- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
- M. RACHIK ABDELMJID1000 parts
- En totalité...(1000 parts)
- Durée : 99 ans.
- GERANCE: M. RACHIK ABDELMJID, gérant associé unique pour une durée

illimitée, il aura la signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Berrechid le 07/12/2021 sous le numéro 1469. RC N° 15963.

N° 10 940/PA

RESEAUX & SECURITE INFORMATIQUES SARL, DE CAPITAL DE 500 000 DH; RC N°149237 SIEGES SOCIAL: 55. BD ZERKTOUNI

CASABLANCA MAROC Aux termes du procès verbal des décisions collectives extraordinaires des associés en date du 29 Novembre 2021, il a été décidé :

- La mise à jour des statuts de la société.
- le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 8 Décembre 2021 sous le numéro 803527.

Pour extrait et mention N° 10 941/PA

SUCCESS SHIPPING SARL DE CAPITAL DE 500 000 DH; RC N°227137 SIEGES SOCIAL: 35, 3ème ETAGE AVENUE HASSAN SEGHIR ANGLE RUE D'ANJOU CASABLANCA MAROC

Aux termes du procès verbal des décisions collectives extraordinaires des associés en date du 24 Septembre 2021, il a été décidé :

- Le transfert du siège social au : BOULEVARD OUED OUM RABIA GH6 ESCALIER 2 ETAGE 3 APPT.26 EL OULFA CASABLANCA.
- Modification de l'article 4 des statuts de la société.
- La mise à jour des statuts.
- le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 8 Décembre 2021 sous le numéro 803565.

Pour extrait et mention N° 10 942/PA

STE S.L.B.S SUD SARL AU

CONSTITUTION

I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 03/02/2021, il a été institué une société SARL AU dont les caractéristiques sont :

- Dénomination Sociale : «S.L.B.S SUD»
- Forme : SARL AU

Objet : Tous Les Travaux De Batiments - Tous Les Travaux Et Fournitures D'électricité Et De Plomberie- Achat, Vente, Location Et Transport Des Engins Neufs Et D'occasion - Transport De Marchandises.

Siège social : Madinat El Wahda 2ème Tranche Bloc H Nr 558 Laayoune.

- Durée : 99 ans.
- Capital social : 100 000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales (Mille parts) de 100 Dhs (Cent Dirhams) chacune. La répartition du capital est faite comme suit:
- Mr BOUAMAMA LAHBIB : 100 000,00 DH
- Total : 100 000,00 DH
- La gérance : Mr. BOUAMAMA LAHBIB , gérant unique pour une durée illimitée.
- Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Bénéfices : Les produits

nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.

N° 10 943/PA

STE «A.M. BENZAKOUR» CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L.A.U

I) Aux termes d'un acte S.S.P en date à FES, du 01.11.2021, il a été établi les statuts d'une SARL A.U, savoir :

DENOMINATION : Sté « A.M. BENZAKOUR »

OBJET : Exploitation d'un bureau d'architecture.

SIEGE : Appart N°6. Immeuble 4 Mimosa Fès.// D U R E E : 99 Ans à compter de sa constitution définitive

C A P I T A L : 50.000,00 DHS, divisé en 500 P. Sles De 100,00 DHS chacune: Mr. BENZAKOUR Abdelmajid : 50.000,00 DHS

GERANT : Mr. BENZAKOUR Abdelmajid

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de FES, le 07.12.2021, sous le n° de dépôt 5521/2021 et le RC n° 70 543.

LE GERANT N° 10 944/PA

SOCIETE 3AZA GRAPH S.A.R.L SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 DHS SIEGE SOCIAL : HAY TISSIR RUE 4 N° 86 SIDI MOUMEN CASABLANCA

Aux termes du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/12/2012, Les associés se sont réunis en assemblée générale Extraordinaire au siège social de la société sis à HAY TISSIR RUE 4 N° 86 SIDI MOUMEN CASABLANCA, suite à la demande du gérant Mr. HACHMANI ABDELLOUHAD.

L'assemblée générale, après avoir délibéré sur l'ordre du jour, décide de transférer le siège social de la société de : HAY TISSIR RUE 4 N° 86 SIDI MOUMEN CASABLANCA, pour le fixer à : BD AKID AL ALLAM, N° 19, CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 04/11/2021, sous le N° 37939, R.C N° : 401033.

N° 10 945/PA

EXIT COM SARL AU AU CAPITAL DE: 100 000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : RCE SALAM IMM 24 GR 5 N°22 CASABLANCA

Aux termes du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/11/2021, l'associé unique de la société dite : EXIT COM SARL AU, au Capital de 100 000,00 DHS, dont le siège social est sis à : RCE SALAM IMM 24 GR 5 N°22 CASABLANCA, a décidé ce qui suit :

- La Dissolution Anticipée de la Société
- Démission de Mme BEN LAKHBAIZI de ses fonc-

tions de gérant. Désignation de Mme BEN LAKHBAIZI en qualité de liquidateur.

De fixer le siège de liquidation au siège de la société à l'adresse suivante : RCE SALAM IMM 24 GR 5 N°22 CASABLANCA

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 07/12/2021, sous le N° 42419, R.C N° : 231157.

N° 10 946/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA Tél/Fax : 0537649573 GSM : 0668792975.

Constitution Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/11/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination : " GROUPE IMMO CKF " S.A.R.L.A.U

Siège Social : N°7MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA Associés uniques : - Mme. TAMOU CHERQAOU, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 Parts Sociales.

Objet : - PROMOTION IMMOBILIERE Durée : 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mme TAMOU CHERQAOU. Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°648 RC N°7267.

N° 10 947/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA Tél/Fax : 0537649573 GSM: 0668792975. Dissolution anticipée «MEDAX PROFILES» S.A.R.L., AU CAPITAL

DE 100 000,00 DH SIEGE SOCIAL: N° 30 LOTISSEMENT BOURIFAG BOUZNKA RC: 5659

Par décision extraordinaire des associés en date du 03/11/2021, il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société «MEDAX PROFILES» SARL et sa mise en liquidation ;
- Les associés a nommé comme liquidateurs Mr. ALI TALEBI et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associées, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé à : N°30 LOTISSEMENT BOURIFAG BOUZNKA.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de Benslimane, le 30/11/2021 sous le n°638.

N° 10 948/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 36/2021

Le 04 janvier 2021 à 11 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : CONTROLE EXTERIEUR TOPOGRAPHIQUE DES TRAVAUX DE DEDOUBLEMENT DE LA RN.2 DU PK.77+000 AU PK.87+000 ET D'UN OUVRAGE D'ART SUR

OUED ALHAMRA AU PK.87+000 DE LA RN.2 (PROVINCE DE TETOUAN).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à : Onze mille (11 000,00) dirhams.

L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : Huit cent trois mille cinq cent vingt (803.520,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent: - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 949/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

Avis de rectificatif

Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public porte à la

connaissance des intéressés ; que l'appel d'offre ouvert N° 59/INDH/2021 relatif aux :

ETABLISSEMENT DES LEVES TOPOGRAPHIQUES DE 41 UNITES PRESCOLAIRES AUX CERCLES :

MIDELT, BOUMIA, RICH ET IMILCHIL, PROVINCE DE MIDELT ; que des modifications ont été

apportées au dossier d'appel d'offres ; en conséquence à ces modifications :

* le nombre des unités préscolaires est 45 au lieu de 41.

* le bordereau des prix est : **ETABLISSEMENT DES LEVES TOPOGRAPHIQUES DE 45 UNITES**

PRESCOLAIRES AUX CERCLES : MIDELT, BOUMIA, RICH ET IMILCHIL, PROVINCE DE MIDELT.

Il publié dans libération n° 9475 en date du 26/11/2021

N°10 950/PA

MONDE SERVICE COMPTA
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116 GSM 0678738632
NEGOFIVE SARL RC524759

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 10, Novembre 2021, l'associé a décidé ce qui suit :
1- FORME JURIDIQUE : La société prend la forme d'une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi et par les présents statuts.

2- OBJET SOCIAL : Installation de machines et d'équipements industriels
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh

3- DENOMINATION : NEGOFIVE
4- SIEGE SOCIAL : N° 64, RUE ABDELLAH EL MEDIOUNI ETAGE 1, APPARTEMENT 2, CASABLANCA, MAROC
6- DUREE : 99 ans.

7- GERANCE : La société sera gérée par M. LAHCEN EL ASSADY, titulaire du CIN N°BH575400. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 06, DECEMBRE 2021 sous le N°803150.

MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116

N° 10 953/PA

MONDE SERVICE COMPTA
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116 GSM 0678738632

« AKILAM TRADING » SARL Au capital de 100.000,00 Dirhams
Siège social : RUE SOUMAYA IMM 82 ETG 4 N 16 PALMIERS, CASABLANCA R.C n° 422681 L.F n°33621612 ICE 002198863000034

Aux termes d'une délibération en date du 28 octobre 2021, l'associé a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 octobre 2021, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé comme liquidateur Mlle KAWTAR LAKHDIR demeurant à 368 BD DAKHLA HAY CHRIFA AC - CASABLANCA et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opéra-

tions sociales en cours, réviser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à SOUMAYA IMM 82 ETG 4 N 16 PALMIERS, CASABLANCA
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation a été effectué au greffe du tribunal du Commerce de Casablanca en date du 06 décembre 2021 sous le numéro : 803212

Pour avis, le liquidateur.
MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116

N° 10 954/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province Rhamna
Cercle Rhamna
Caidat Bouchane
Commune Rurale Ait Taleb
Avis D'appel d'offres ouvert N°5 /2021

Le 31 Décembre 2021 à 11 h du matin sera procédé au siège de la C.R Ait Taleb à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

LOYER DE L'ABATTOIR Relevant CR Ait Taleb /cercle Rhamna /Province Rhamna

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret n°2.12.349 du 8 Jomada I 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes des passations des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Le Prix d'ouverture de droit de location commence à la somme de 600,00 Dirhams (six cent dirhams)

Les soumissionnaires peuvent :

-Envoyer leurs enveloppes d'offres au président de la commune par lettre recommandée.

-ou déposer leurs enveloppes d'offre au bureau précité contre récépissé.

-ou remettre leurs enveloppes d'offres directement au responsable du bureau de la demande d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des enveloppes.

-ou l'envoi des enveloppes d'offres au compte électronique de la commune.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré gratuitement de la régie communale comme il peut être

également téléchargé à partir du portail électronique des marchés de l'état (<http://WWW.marchespublics.gov.ma>) à compter de la date de publication de cet avis au premier journal.

Le cautionnement provisoire est fixé la somme de 5.000,00 DHS (cinq mille Dirhams)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 02 et 09 du règlement de consultation.
N° 10 955/PA

CONSTITUTION
* PLEXITALIA * S.A.R.L
AU

Suivant acte sous seing privé en date du 01 décembre 2021 à Casablanca il a été établi les statuts d'une société SARL AU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ** PLEXITALIA ** S.A.R.L
Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique

CAPITAL SOCIAL : Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100 (Cent) Dirhams chacune totalement libérées, et attribuées à Mr MOHAMED LAAROUS.
Siège Social : 05, rue Dixmude 1er étage, apt 2, Benjdia - Casablanca -
Objet : L'achat, la vente, la distribution, le commerce en générale.

Durée : 99 ans.

Dépôt : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 07/12/2021 sous le n° 803371, et la société est immatriculée au registre analytique sous le n° 524873.

N° 10 956/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANE
PACHALIK EL GUERDANE
COMMUNE EL GUERDANE
BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ANNEE 2021

Par la décision n° : 187 en date du : 07/12/2021 du président. La commune El Guerdane organisera le : 02/01/2022 à neuf (09) heures l'examen d'aptitude professionnelle pour accès aux grades suivants:

Grade	Le nouveau grade	Nombre de poste	Conditions requises	Date et lieu d'examen	Dernier délai de dépôt des demandes de candidature
Technicien 2 ^{ème} grade échelle 10	Technicien 1 ^{ère} grade échelle 11	13%	Six ans d'anciennetés de service effectif au grade actuel à la date du premier examen professionnel de l'année 2021	Dimanche 02janvier2022 au siège de la commune El Guerdane	30/12/2021

- Les candidatures doivent être déposées leurs demandes auprès du bureau d'ordre à la commune.

N°10 952/PA

Sur vos petits écrans



07:00 : Lecture du Saint Coran
07:10 : Timoubka
07:40 : Amouddou
08:35 : Entre ciel et terre : Tunisie
09:30 : Chouk Sedra Ep 52
10:20 : Lmoudir Lâam Ep9
10:35 : Lmoudir Lâam Ep10
10:50 : Oussrati Ep 44
11:50 : Ahlam City Ep 27
12:25 : Supermarket Ep 13
12:40 : Supermarket Ep 14
13:00 : JT Addahira
13:20 : Rdat Lwalida Ep 27
14:00 : JT en Amazigh
14:20 : JT en Espagnol
14:40 : Noukta Ila Satr
15:50 : Maalim wa Dilal Ep 1
16:55 : Amouddou
17:55 : Lmoudir Lâam Ep11
18:10 : Lmoudir Lâam Ep12

18:30 : JT en Français
18:50 : Babou Aâla Babi Ep 10
18:55 : Babou Aâla Babi Ep 11
19:00 : Fashion Maghribi- Capsules
19:10 : Ahlam City Ep 28
19:50 : Super Market Ep 15
20:10 : Super Market Ep 16
20:30 : JT Principal
21:30 : Fashion MaghribiBest of
23:30 : Dernier bulletin d'information
23:50 : Alf Merhba - Meknes
00:50 : Maalim Wa Dilal
01:50 : Amouddou
02:20 : Lmoudir Lâam Ep11
02:40 : Lmoudir Lâam Ep12
02:55 : Rdat Iwalida Ep27
03:30 : Chouk Sedra Ep 52
04:20 : Timoubka
05:00 : Amouddou
06:00 : Entre ciel et terre : Tunisie

05:00:00 : RELIGIEUX : Coran avec ma-wahib tajwid
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:25:00 : SABAHYAT 2M
07:20:00 : KIF AL HAL
07:50:00 : FEUILLETON : AL IRT
08:40:00 : MAGAZINE : 2M MAG
09:35:00 : FEUILLETON : ZINA
10:05:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:10:00 : FBAYNA NARAYNE
10:50:00 : KIF AL HAL
11:05:00 : SABAHYAT 2M
12:00:00 : SERIE : HAY AL BAHJA
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:25:00 : LAHN AL HAYAT
14:15:00 : NEWS : ECO NEWS



14:20:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:30:00 : FORSA TANIYA
15:50:00 : FEUILLETON : ZINA
16:15:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
17:10:00 : JUST FOR LAUGHS
17:35:00 : BGHIT NAARAF
17:45:00 : DESSIN ANIME : OGGY ET LES CAFARDS
18:10:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:15:00 : MAGAZINE : POP UP
18:25:00 : FLOU3BAT AL QADAR
19:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:50:00 : MAGAZINE : N7arkou ou

Nktachfou
20:55:00 : BULLETIN METEO
20:55:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAAYA
21:50:00 : SOUQ DLALA
22:45:00 : MAGAZINE : N7arkou ou Nktachfou
22:50:00 : GRAND ANGLE
23:50:00 : MAGAZINE : NIDAE
00:10:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
00:55:00 : FEUILLETON : AL WA3D
01:40:00 : CONFIDENCES DE PRESSE
02:40:00 : ZOUR BLADEK
03:10:00 : FEUILLETON : LGHRIBA
04:00:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
04:45:00 : MAGAZINE : TOUBKAL

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

VIRÉE	CUBE VÉTO	ÉCOLE LIBRE	PEU	GRECQUE	MOT D'AUTEUR	REBÛT	REGARDE AVEC DÉDAIN
MIS AU COURANT				CONSEIL- LÈRE			
ARTICLE		LETTRES DE SUAREZ		ARTICLE GRAFFITI		CARDIN- AUX SODIUM	
PRÊTÉE AVEC INTÉRÊT							USTENS- ILE DE CUISINE
CUBE		ARTICLE ESPAGNOL	POSSESSIF		ESPACE DE TEMPS		
			PARTIE D'UNE TIGE		SYMBOLE DE L'OR	CARDI- NAUX CHOISIE	
ADMINI- STRE	PRONOM CRU CUIT		INGUR- GITÉE	VIEILLE			DROIT DE L'HOMME
LETTRES DE MEKNÈS		CANNE					
		BOUT À BOUT ESCLAVE		DES CLOUS	ÊTRE EN NAGE		
LIQUIDA SITUÉE			AVIRON				DENSE
SACRÉ			GRECQUE ARTICLE ESPAGNOL		PARTIE D'UN CERCLE	CUBE ROMAINS	
VENTILE ANNONCE UNE SUITE				FIN DE VERBE		VIGNOLE	
	CÔTÉ					EMPESE	

Solution mots flechés d'hier

GRAND WYÉROT	A	LEBEC SUIVANT	POLEON EMERY	E	TRUF	F	SAIN PÉTROUS	D	MAISON
R	U	S	T	I	Q	U	E	I	D
S	A	S	O	U	T	A	R	E	
S	U	P	P	L	I	C	E	E	S
R	E	E	V	E	A	C	T		
A	T	E	L	E	A	N	T	I	
E	P	O	Q	U	E	E	N		
A	M	S	I	N	U	E	S	C	R
U	S	E	L	S	O	R	O		
E	T	A	Q	U	I	D	A	M	
E	U	P	O	U	L	E	L	M	
I	V	R	E	S	S	E	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi Révision
Abdelmoumein Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadhi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Gastéropode
- 2- Singe araignée - Repoussant
- 3- Démonstratif - Greffe - Condition
- 4- Etat de servilité
- 5- Coup de feu - Religieuses
- 6- Vieux do - Façonni
- 7- Frottent - Pour une donnée satellite
- 8- Nickel - En peine - Demi d'atomiste
- 9- Capitale de Aad - Sport sur blanc
- 10- Réfléchi - Eau-de-vie scandinave

VERTICALEMENT

- 1- Moroses
- 2- Programme d'exploitation informatique
- 3- Note - Coordonnant
- 4- Trop mûr - Conseil savant
- 5- Eau russe
- 6- Deux font bien soigné - Il se dresse
- 7- Constituants
- 8- Note - USA made in France - Club néerlandais
- 9- Premier mot du Coran - Mesquin
- 10- Dispositions législatives - Assemble

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
			6		4				7	6	1		2				
	2				5	1		3	9				7			2	3
	4	3						7	5				1				5
	7	1	5			3	9	6					6	3	4		
3					6								3	9			
	6	5	1			8	3	7									
	5	8					6	9									
	9		3	7				2									
			8		5								3		4	6	2
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
	5	9					3	2			6		1				4
					6	8			4		8				5		
		5		1				9	2		3				8		5
9				8							7		3				
4	1			9			7				2	7			9		
														2	1	7	5
8			3	4							4						8
	3	2					9	4			3			5	6		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	L	A	V	A	L	L	I	E	R	E
2	I	S	O	L	O	I	R		I	T
3	E	T	U	I		T	I	M	O	N
4	U	R	E		A	I	S	E		A
5	T	E		P	R	E	A	U	X	
6	E	S	P	O	I	R		R	E	A
7	N		A	I	D	E	N	T		I
8	A	V	I	S	E		E	R	I	N
9	N	A	N	O		S	T	E	R	E
10	T	N		N	A	I	S	S	E	S

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
4	8	7	1	3	5	6	2	9	1	8	6	9	5	3	2	4	7
3	5	2	6	7	9	8	4	1	4	2	7	1	6	8	3	9	5
9	1	6	4	8	2	5	3	7	3	5	9	2	4	7	1	6	8
6	4	8	3	9	7	1	5	2	2	9	4	3	8	6	7	5	1
1	9	3	5	2	6	4	7	8	8	6	5	7	1	2	4	3	9
2	7	5	8	1	4	9	6	3	7	3	1	5	9	4	8	2	6
5	2	9	7	4	1	3	8	6	5	1	8	4	3	9	6	7	2
8	6	1	2	5	3	7	9	4	9	7	3	6	2	1	5	8	4
7	3	4	9	6	8	2	1	5	6	4	2	8	7	5	9	1	3
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
6	1	3	5	4	8	9	7	2	4	5	6	2	7	3	9	1	8
5	4	9	7	6	2	1	8	3	1	2	3	9	8	5	6	7	4
7	2	8	1	9	3	4	6	5	7	8	9	1	6	4	5	2	3
2	6	5	3	7	4	8	1	9	9	4	7	3	5	2	8	6	1
4	9	1	8	5	6	2	3	7	6	1	5	8	4	7	3	9	2
8	3	7	9	2	1	5	4	6	2	3	8	6	9	1	4	5	7
9	5	4	6	8	7	3	2	1	3	7	4	5	1	9	2	8	6
1	8	6	2	3	9	7	5	4	8	9	1	4	2	6	7	3	5
3	7	2	4	1	5	6	9	8	5	6	2	7	3	8	1	4	9

Sport

Ligue des champions

Paris retrouve du brio



Antoine Griezmann, buteur puis passeur dans une affiche houleuse à Porto (3-1), a permis à l'Atlético Madrid d'arracher un billet presque inespéré mardi pour les huitièmes de Ligue des champions. Déjà qualifié, le Paris SG a enfin soigné la manière contre Bruges (4-1).

Assuré d'être en huitièmes avant cette dernière journée des poules, le PSG a retrouvé une partie de son brio évanoui lors d'un match sans enjeu contre le Club Bruges, avec deux doublés signés Kylian Mbappé (2e, 7e) et Lionel Messi (38e, 76e sur penalty). C'est une lueur d'espoir pour l'entraîneur Mauricio Pochettino, très critiqué dernièrement pour son incapacité à faire briller ses multiples stars et privé pour plusieurs semaines de Neymar blessé.

Au Parc des Princes, le duo Messi-Mbappé a donné le tournis à la

défense belge et tant pis si Bruges a profité d'un certain relâchement défensif en seconde période pour réduire le score par Mats Rits (68e).

"On a eu une performance complète, c'était beaucoup mieux. On peut encore s'améliorer mais aujourd'hui on a fait un petit pas en avant", a savouré Mbappé au micro de Canal+, donnant rendez-vous en février pour les huitièmes.

D'ici là, il y aura le tirage au sort programmé lundi (12h00) à Nyon, où figurera aussi Manchester City, qui était déjà assuré de la première place du groupe (12 pts) devant le PSG (11 pts) en dépit de sa défaite 2-1 à Leipzig mardi. Le club allemand finit troisième et sera reversé en Ligue Europa.

Incorrigible Atlético: dans un duel électrique ponctué d'un carton rouge de part et d'autre, le club madrilène a composé son billet pour les huitièmes

en coiffant sur le fil Porto, battu 3-1 sur sa pelouse, et l'AC Milan, vaincu 2-1 par une équipe de Liverpool déjà qualifiée.

Le match à trois a tourné à l'avantage des "Colchoneros" grâce aux parades du gardien madrilène Jan Oblak et grâce à Griezmann, buteur d'une reprise pas très académique à la réception d'un corner (56e) puis passeur pour Angel Correa (90e) avant le but du K.O. de Rodrigo De Paul (90e+2), sur lequel le Français est encore impliqué.

Mais la rencontre au stade du Dragon aura respiré la frousse et la tension jusqu'au bout, avec les exclusions méritées de Yannick Carrasco (67e) puis Wendell (70e) pour deux gestes d'humeur, et un début de bagarre générale.

"Nous avons souffert et nous avons gagné ENSEMBLE", a tweeté Griezmann, redevenu lui-même de-

puis son retour à l'Atlético après une parenthèse ratée au Barça.

C'est cruel pour Milan, septuple lauréat de la C1, qui a brièvement entrevu la qualification en menant au score mais a été renversé à domicile par Mohamed Salah (36e) et Divock Origi (55e). Liverpool boucle son carton plein dans cette phase de poules (6 matches, 6 victoires) et Porto jouera la C3.

Dans la poule C, plus rien n'était en jeu mardi mais cela n'a pas arrêté Sébastien Haller: buteur sur penalty contre le Sporting Portugal (4-2), l'avant-centre ivoirien de l'Ajax Amsterdam a inscrit son 10e but cette saison en C1.

Voilà Haller seul en tête du classement des buteurs devant le Polonais Robert Lewandowski (9 buts). Et puisque l'Ajax, qui a signé un sans-faute dans sa poule, était déjà qualifiée pour les huitièmes, comme le Spor-

ting, le Franco-Ivoirien aura l'opportunité d'accroître son butin en février...

Dans l'autre rencontre, Dortmund a étrillé Besiktas pour l'honneur (5-0), avec notamment un doublé du revenant Erling Haaland. Le Borussia sera reversé en Ligue Europa.

Véritable "finale" pour la première place de la poule D, le choc Real-Inter a souri aux Madrilènes (2-0), qui étaient déjà qualifiés au même titre que les Intéristes. Dans l'autre match, le Shakhtar Donetsk et le Sheriff Tiraspol se sont neutralisés (1-1).

Au stade Santiago-Bernabéu, le Real de Carlo Ancelotti s'est imposé grâce à Toni Kroos (17e) et Marco Asensio (79e), bien aidé par l'exclusion de Nicolò Barella (63e).

La "Maison blanche", tête de série au tirage, fera figure d'adversaire à éviter pour les deuxièmes de groupe, dont le PSG, ancien club... d' Ancelotti (2011-2013).

Mbappé en mode cannibale



L'attaquant star du Paris SG Kylian Mbappé a transformé en argent le match pour du beurre contre Bruges (4-1), mardi en Ligue des champions, avec un doublé et une passe décisive, qui ont rappelé son influence énorme sur son équipe.

Le Parc des Princes n'avait pas terminé de se remplir quand "Kyky" a lancé le show, d'un but après 75 secondes.

Le stade n'était pas plus plein

lorsqu'il a signé le 2-0 cinq minutes plus tard, sur un service d'Angel Di Maria.

Son doublé a initié la belle soirée des Parisiens, déjà qualifiés pour les 8es de finale, qui ont retrouvé le sourire, après des semaines à subir dans le jeu en grimaçant.

Durant cette période compliquée, Mbappé était le seul à esquiver les critiques, grâce à ses performances régulières, qui ont fait de lui le leader de son équipe, devant Lionel

Messi ou Neymar.

Il est resté décisif malgré la fatigue due à l'accumulation des matches, qui a poussé l'entraîneur Mauricio Pochettino à le faire débiter sur le banc le match à Lens samedi dernier (1-1).

Malgré, aussi, le fait qu'il joue à gauche depuis l'entorse à une cheville du Brésilien il y a dix jours, la "Pulga" occupant la position axiale qu'il préfère le plus.

C'est dans le couloir que "Kyky" a construit l'action sur le 3-0 signé Messi (38e), d'un magnifique grand pont sur Jack Hendry au niveau de la ligne médiane.

Au lieu d'y aller seul, il a décalé l'Argentin, qui a fini le travail d'une frappe enroulée.

L'intégration du septuple Ballon d'Or doit beaucoup à son entente avec Mbappé: celui-ci a été impliqué dans les quatre premiers buts que le superstar a marqués en C1 (3 passes décisives et 1 penalty provoqué).

"Ce n'est pas mon objectif de montrer qui est le patron ou non. J'essaie d'aider mon équipe au maxi-

mum et je sais qu'ils vont me le rendre pour que je sois performant", a réagi le Français au micro de RMC Sport.

A la fois Docteur but et Mister "assist", le Français de 22 ans a trouvé l'équilibre entre son égoïsme de buteur et son altruisme de passeur.

Cette saison, toutes compétitions confondues, il compte onze buts (dont 4 en C1) et douze passes décisives (4 en C1). Son influence énorme en fait un plan de jeu à lui tout seul, quand le collectif parisien cherche encore son identité.

"Pour devenir le grand joueur que je veux devenir, il est important que je fasse les deux. Je ne peux pas me permettre de choisir", a-t-il expliqué dans un entretien à Prime Video diffusé dimanche.

L'appétit du cannibale vient en mangeant: mardi, il a battu de nouveaux records, en devenant le plus jeune joueur à atteindre la barre des 30 buts en Ligue des champions, à 22 ans et 352 jours, selon le statisticien Opta.

Il a aussi inscrit le but le plus ra-

pide de sa carrière.

Mbappé a eu des balles pour inscrire un triplé (44e, 73e)... mais le coup du chapeau contre Bruges, il l'a déjà dans son tableau de chasse. Il l'a réussi en octobre 2019, en Belgique (5-0).

Amoureux des grands rendez-vous, le joueur va devoir attendre jusqu'aux prochains frissons européens, en février et mars, avec les 8es de finale.

"On a deux mois et demi avant les huitièmes pour travailler et être au point", a-t-il lancé à Canal+.

Avec le Championnat et la Coupe de France à venir, il dispose d'assez de matches pour se préparer et alimenter sa chronique, de Paris... à Madrid, où le Real espère l'accueillir l'été prochain, à l'expiration de son contrat avec le PSG fin juin.

"Il est dans le top 3 mondial. Mbappé est compatible avec tous les joueurs du monde. Pas seulement moi, mais tous ceux qui aiment le football l'admirent beaucoup", a déclaré lundi l'entraîneur du club mené, Carlo Ancelotti.



Le joli petit chelem du Onze national en Coupe arabe des nations

L'EN hérite de l'Algérie en quart de finale



Carton plein du Onze national A au terme de la troisième journée de la phase de poules de la Coupe arabe des nations qui se déroule actuellement au Qatar. En donnant la réplique, mardi au stade d'Al Thumama à Doha, à la sélection olympique saoudienne, l'EN a scellé le sort de cette opposition (GP : C) sur la courte marque de 1 à 0.

Déjà assurée de sa qualification au tour des quarts de finale après avoir surclassé sur le score identique de 4 à 0 la Palestine et la Jordanie, l'équipe nationale aspirait à préserver cette dynamique même si la partie était sans enjeu du moment où la pole position du groupe était acquise d'avance.

Le sélectionneur Houcine Ammouta a procédé à un turn over de son effectif, ménageant les joueurs qui ont disputé les deux premiers matches de sorte à ce qu'ils disposent d'un repos d'une semaine d'ici le match des quarts de finale.

Face aux Saoudiens, les partenaires d'Aymen Hassouni, retenu meilleur joueur du match, ont eu du mal à développer leur jeu au cours du first half, parvenant à débloquer la situation juste avant de se-

gagner les vestiaires sur penalty converti par le revenant Karim El Berkaoui suite à une faute sur l'attaquant Mohamed Fouzair.

Une première mi-temps qui n'a pas plu au sélectionneur national qui a revu ses cartes, poussant ses hommes à rendre une meilleure copie. Le score aurait pu être doublé après quelques tentatives de Soufiane Rahimi, qui a donné du fil à retordre à l'arrière-garde adverse, ou encore le joli heading d'Achraf Dari repoussé par la transversale.

L'important, c'était de conserver cette cadence victorieuse et d'arriver au tour suivant avec des joueurs frais pourvus d'un mental d'acier. Deux atouts dont aura besoin le contingent dépeché pour ce rendez-vous face à un sacré morceau, l'équipe algérienne, l'adversaire des quarts samedi prochain au même stade d'Al Thumama.

La sélection algérienne s'était qualifiée seconde de son groupe (D) à égalité de points avec son homologue égyptienne (7 pts), et ce suite à leur match nul, un partout. C'est le fair-play (nombre de cartons attribués) qui a dû départager les deux équipes, donnant par là même l'avantage aux Pharaons qui ont

hérité de la Jordanie, deuxième du groupe C, après avoir eu raison du onze palestinien sur le large score de 5 à 1.

A noter qu'en plus de ces deux matches comptant pour les quarts de finale prévus samedi prochain, l'entame de ce tour est programmée vendredi par les rencontres Tunisie-Sultanat d'Oman et Qatar-Emirats Arabes Unis.

Pour ce qui est des confrontations des demi-finales, elles auront lieu le 15 courant, alors que le match de classement et la finale se joueront le 18 de ce mois.

Mohamed Bouarab

Quarts de finale

Vendredi 10 décembre :

Stade de la Cité de l'éducation : Tunisie - Sultanat d'Oman

Stade Al Bayt : Qatar - Emirats arabes unis

Samedi 11 décembre :

Stade d'Al Janoub : Egypte - Jordanie

Stade d'Al Thumama : Maroc - Algérie

Déclarations des sélectionneurs

Houcine Ammouta

Entraîneur de la sélection marocaine

"J'avais très peur que les joueurs se relâchent lors de ce troisième match, notamment après avoir assuré notre qualification aux quarts de finale. Effectivement, nous avons constaté un certain repli en première période, ce qui est tout à fait normal. Nous avons commis plusieurs fautes en première période, avec plusieurs passes ratées, en raison du manque de concentration et du manque d'engagement des joueurs. On a également raté plusieurs occasions nettes de scorer, car les joueurs ne sont pas entrés vite dans le match. L'équipe nationale a réussi à ouvrir le score dans les derniers souffles de la première période, ce qui nous a facilité la tâche lors du second acte que nous avons entamé avec plus de concentration et de détermination. L'Arabie Saoudite est une bonne équipe et n'a rien à envier aux autres sélections présentes lors de ce tournoi. C'est une équipe jeune et ambitieuse qui nous a créé énormément de difficultés. En quart de finale, le niveau sera certainement plus relevé avec la présence de sélections de gros calibre comme l'Egypte et l'Algérie. Nous allons préparer comme il se doit ces matches de derby qui sont d'habitude très disputés".

Laurent Bonadé

Entraîneur de l'Arabie Saoudite

"La sélection marocaine est une équipe forte qui dispose de joueurs talentueux. Nous avons essayé d'imposer notre rythme dès le début de la rencontre, mais avons rencontré quelques problèmes en défense.

Nous nous sommes procuré plusieurs occasions de marquer qui n'ont pas été concrétisées. L'expulsion d'Ali Majrashi dans les dix dernières minutes a brouillé nos cartes".

Report sine die du championnat du Maroc de courses sur route

Le championnat du Maroc de courses sur route (saison 2021-2022), initialement prévu du 10 au 12 décembre à Benslimane, a été reporté à une date ultérieure, a annoncé mardi la Fédération Royale marocaine de Cyclisme (FRMC).

Ce report s'explique par la situation sanitaire et épidémiologique au Maroc et dans le monde en raison de la Covid-19 et ses nouveaux variants, indique la FRMC dans un communiqué.

Cette décision intervient également après concertation et coordination avec les autorités locales, sanitaires et sécuritaires de la province de Benslimane, précise la même source.

A cette occasion, la Fédération a invité les présidents des ligues régionales et associations sportives qui lui sont affiliées à annuler les préparatifs déjà engagés en vue de la participation à cette grande compétition, qui devait réunir les catégories seniors, espoirs, moins de 23 ans et juniors (garçons et filles).

Achraf Hakimi dans le onze-type mondial de 2021

L'international marocain, Achraf Hakimi, a été retenu dans la sélection mondiale des meilleurs joueurs de l'année 2021, publiée mardi par l'organisation d'études historiques et statistiques sur le football (IFFHS).

Outre le latéral droit marocain du PSG, le onze-type de l'IFFHS comprend notamment les stars Lionel Messi, Cristiano Ronaldo, Robert Lewandowski, et Kylian Mbappe.

Voici par ailleurs le onze de l'année de l'IFFHS:

Gardien : Gianluigi Donnarumma (Italie)

Défenseurs : Achraf Hakimi (Maroc), Leonardo Bonucci (Italie), Ruben Dias (Portugal) et Alphonso Davies (Canada)



Milieux de terrain : Jorginho (Italie), Lionel Messi (Argentine) et Kevin De Bruyne (Belgique)

Attaquants : Cristiano Ronaldo (Portugal), Robert Lewandowski (Pologne) et Kylian Mbappe (France)

A Bogota, des tests de drogues pour des consommateurs qui se veulent "responsables"

La nuit tombe sur Bogota, la musique électronique retentit sur la scène d'un festival techno. Mais avant d'aller danser, des dizaines de noctambules attendent devant une tente pour faire analyser les diverses drogues qu'ils ont dans les poches.

Alors que la Colombie essaie de lutter contre l'omniprésent narcotrafic, et une consommation de drogues domestiques en pleine expansion, une poignée d'usagers veut rendre cette consommation un peu moins risquée.

Un groupe d'étudiants, réunis au sein de l'Association "Echele cabeza", a obtenu l'autorisation d'opérer des "testings" sur la composition des petites quantités de drogues - acide, LSD ou cocaïne - que les usagers sniffent ou ingurgitent en soirée, à Bogota et autres grandes villes colombiennes.

"Aujourd'hui je suis venu faire tester un acide de LSD pour savoir ce qui entre dans mon corps et en profiter de façon responsable", explique à l'AFP Brian Ramirez, 24 ans.

"Echele Cabeza" a vu le jour il y a sept ans. Son nom est un jeu de mots entre "echele cabeza (réfléchir) et "darse en la cabeza" (prendre de la drogue) et vise à promouvoir ce qu'elle affirme être une "consommation responsable". A ses débuts, ses

membres ont eu des démêlés avec la police.

La Colombie a dépénalisé au courant des années 90 la possession et la consommation de petites doses de drogues, tolérées comme des "doses personnelles".

Le gouvernement conservateur du président actuel Ivan Duque a voulu redonner à la police le pouvoir de saisir ces doses consommées dans la rue. Les tribunaux ont rejeté ses projets et confirmé le droit à une consommation personnelle.

"La Colombie a régleménté par le bas la manière de consommer les drogues, dans une logique de plaisir, et non de crime ou de persécution", se félicite Julian Quintero, fondateur d'"Echele Cabeza".

En 2013, 3,5% des Colombiens ont affirmé avoir déjà pris des substances illégales. En 2019, ce chiffre a bondi à 9,7%, selon le Département national des statistiques.

L'emblème d'"Echele cabeza" - un cerveau fuchsia et vert sur un drap noir - est aujourd'hui connu des noctambules de Bogota, où le groupe procède à environ 250 analyses de drogues par mois, dans des fêtes, concerts et autres festivals qui financent leur présence.

Pendant toute la nuit, ses bénévoles - tous des étudiants - frottent des pilules d'ecstasy, découpent des



petits bouts de buvard hallucinogène, prélèvent de la poudre de cocaïne. Les échantillons sont plongés dans des réactifs qui tournent au violet lorsqu'ils détectent de la MDMA (une amphétamine qui est le principe actif de l'ecstasy) ou du LSD.

Un résultat négatif avertit de la présence d'adjuvants ou de substances inconnues. Le conseil est alors simple : "Jetez cette drogue".

"J'ai toujours été curieux de faire des analyses et de me dire : vraiment, ce que je consomme est quelque chose de légitime+", veut croire Ramirez, qui raconte avoir eu des épisodes "d'extrême agitation" avec des pilules d'ecstasy frelatées.

Aujourd'hui, il sait avec certitude

que le buvard qu'il a acheté dans la rue contient du LSD. "Après, c'est à vous de décider de les prendre ou non", ajoute-t-il.

Malgré cinq décennies de prohibition et d'opérations coup de poing, la Colombie continue de produire de la cocaïne et de la marijuana en quantités industrielles pour l'exportation. Ces dernières années, les narcotrafiants ont créé un marché intérieur à bas prix et de faible qualité.

Si la marijuana et la cocaïne restent les drogues les plus populaires, les substances synthétiques comme l'ecstasy, principalement importées d'Europe, sont en hausse.

A Bogota, les saisies ont bondi de 519 pilules en 2015 à 54.431 en

2019, selon les chiffres officiels.

Le dépistage ne protège pas les utilisateurs, met en garde Diana Pava, toxicologue à l'Université nationale de Colombie. "Les tests colorimétriques ont un gros biais : une substance peut être éclipée par l'autre", prévient-elle.

Les drogues "peuvent contenir d'autres substances chimiques telles que des médicaments, des produits de nettoyage ou même des pesticides (... qui ne sont pas détectés". Tachycardie, crise cardiaque, lésion cérébrale, conséquence sur la santé mentale... "Il faut faire très attention", rappelle-t-elle.

La plupart des employés et bénévoles d'"Echele Cabeza" reconnaissent être des consommateurs. Selon eux, cela leur permet d'engager un dialogue de prévention "d'égal à égal" avec les utilisateurs.

Parfois, les pilules d'ecstasy ou les cristaux de MDMA contiennent d'autres stimulants aux effets imprévus et prolongés.

Un "bad trip (mauvais voyage), c'est se perdre, c'est ne pas savoir qui on est", raconte Mateo Pineda, 28 ans, qui a apporté un échantillon de MDMA qui l'a tenu éveillé pendant 72 heures.

"Ils ont confirmé nos soupçons : c'était des méthamphétamines, pas de la MDMA".

Recettes

Rougets à la marocaine



Ingrédients :

500 g de rougets en filet
Citron confit aux épices et à l'huile d'olive
Graines de fenouil
Coriandre
5 gousses d'ail écrasées
1 bouquet de coriandre
Jus d'un demi citron
Huile d'olive
Sel
Poivre
Cumin
Paprika
Gingembre

Préparation :

Préparez une marinade avec le coriandre, les gousses d'ail, deux tranches de citron confit aux épices et à l'huile d'olive, un peu de cette huile, un peu d'huile d'olive, le jus d'un demi citron, les épices. Bien mélanger. Ajouter la marinade, et mélangez délicatement le tout. Laissez mariner pendant une demi-heure à une heure.
Dans une poêle, versez un filet d'huile d'olive, quand c'est chaud, déposez vos filets côté peau. Laissez cuire quelques minutes, retournez. Vos rougets sont prêts. A servir chaud avec des légumes, comme une purée de fèves fraîches à l'orientale.

Photo choquante

Un élu républicain était dimanche au centre d'une polémique causée par une photo le montrant avec sa famille, tout sourires devant un sapin de Noël orné de guirlandes... et des armes à feu à la main, quelques jours après une nouvelle fusillade meurtrière dans une école américaine.

"Joyeux Noël! PS: Père Noël, apporte des munitions", a commenté Thomas Massie, représentant du Kentucky à la Chambre basse du Congrès américain, en tweetant l'image, où il figure en compagnie de six de ses proches.

Mardi, les Etats-Unis ont été endeuillés par une fusillade dans un lycée de Michigan (nord) au cours de laquelle un adolescent a tué quatre élèves, drame devenu récurrent dans un pays où la violence par arme à feu a été qualifiée d'"épidémie" par le président Biden.

Les parents du tireur âgé de 15 ans, inculpés d'homicides involontaires, avaient offert le pistolet semi-automatique Sig Sauer à leur fils comme cadeau de Noël anticipé.

Dans ce contexte, la photo de famille de Thomas Massie a provoqué un

tollé, élus ou parents de victimes de fusillades accusant le républicain d'insensibilité.

"Scandaleux", a écrit le démocrate John Yarmuth, affirmant que de tels messages revenaient à "se prendre ouvertement le meurtre d'enfants à la figure".

A l'inverse, la commentatrice politique conservatrice Candace Owens a tweeté à ses près de trois millions d'abonnés: "Quelqu'un pourrait-il m'expliquer comment ils peuvent rejeter la responsabilité de la fusillade du Michigan sur Thomas Massie, parce qu'il a partagé une photo de lui et de sa famille tenant des armes légales?".

